

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Université 8 mai 1945 Guelma

Faculté des Lettres et des Langues

Département des Lettres et de la Langue Française

جامعة 8 ماي 1945 قالمة

كلية الآداب واللغات

قسم الآداب واللغة الفرنسية

Polycopié pédagogique **Mouvements et tendances**



Préparé par : Dre. Mervette GUERROUI

Destiné aux étudiants de master 1

Spécialité : Littérature et civilisation

Année universitaire : 2023/2024

Table des matières

Introduction.....	05
Chapitre I : La littérature médiévale.....	08
Introduction.....	09
1. Aperçu historique : La naissance de La France.....	10
2. Les genres littéraires médiévaux.....	17
1.1.Les chansons de Geste.....	18
1.2.La littérature courtoise.....	20
1.3.La poésie lyrique.....	21
1.4.Le roman courtois.....	23
1.4.1. Le fond antique.....	23
1.4.2. Le fond de Bretagne.....	26
1.5.Les récits satiriques.....	29
1.6.Les récits allégoriques.....	29
1.7.Les chroniques.....	29
1.8.Le théâtre.....	30
Chapitre II : La littérature de la Renaissance..... ;;	36
Introduction.....	37
1. La Renaissance.....	37
2. Le contexte culturel de l'époque.....	38
3. L'Humanisme.....	40
3.1. Caractéristiques de l'Humanisme.....	40
3.2. L'Humanisme et le savoir.....	42
3.3. La littérature humaniste.....	43
3.3.1. Les contes.....	44
3.3.2. Les nouvelles.....	44
3.3.3. Le roman d'aventure.....	45
3.3.4. Les essais.....	47
3.3.5. La poésie lyrique.....	49
3.3.6. Le théâtre.....	51

Chapitre III : La littérature du XVIIe siècle.....	52
Introduction : Le XVIIème siècle	53
1. Le mouvement Baroque.....	54
1.1. Définition et contexte.....	54
1.2. Les tendances esthétiques du Baroque.....	55
1.2.1. La veine poétique, amoureuse, officielle et religieuse	55
1.2.2. La veine réaliste, parodique et libertine.....	56
1.2.3. La préciosité.....	56
1.3. Evolution des genres littéraires.....	57
1.3.1. Vers une nouvelle esthétique poétique	57
1.3.2. Le roman.....	57
1.3.3. Essors du drame : de la tragi-comédie à la tragédie.....	58
2. Le Classicisme.....	59
2.1. Origine et définition de la notion.....	60
2.2. Contexte socio-historique.....	61
2.3. Les caractéristiques.....	62
2.4. Le théâtre classique.....	64
2.4.1. Les principes du théâtre classique.....	64
2.4.2. La tragédie.....	65
2.4.3. La comédie.....	74
2.5. Le roman.....	75
Chapitre IV : La littérature du XVIIIe siècle.....	76
Introduction.....	77
1. La philosophie des lumières.....	78
2. La littérature du XVIIIème siècle.....	83
2.1. Le roman.....	83
2.1.1. Le roman picaresque.....	84
2.1.2. Le roman moderne.....	85
2.1.3. Le roman épistolaire.....	85
2.1.4. Le roman libertin.....	85
2.1.5. Le roman philosophique.....	86
2.2. Le théâtre.....	87

2.3.	L'Encyclopédie.....	88
2.4.	Naissance de l'autobiographie.....	89
2.5.	Le préromantisme.....	89
3.	L'époque révolutionnaire.....	90
	Bibliographie	91

DESCRIPTIF DU COURS

Ce cours intitulé « Mouvements et tendances » fait partie de la formation en master littérature et civilisation de la langue élaborée par le département des lettres et de la langue française de l'université 8 mai 1945 Guelma. Ce cours annuel fait partie de la première unité d'enseignement fondamentale « Histoire de la littérature », coefficient 2, crédit 4. La matière est enseignée deux fois par semaine, soit 3 heures. Les étudiants sont évalués tout au long de chaque semestre à travers la présentations de travaux réalisés à domicile, des exposés en classe, des micro-interrogations écrites et un examen final.

OBJECTIFS

Les cours « Mouvements et tendances » pour la première année de master littérature ont pour objectifs principaux de renforcer et d'approfondir les connaissances des étudiants en matière d'Histoire littéraire mise en relation avec l'Histoire de la civilisation et de la culture Française. L'étudiant sera capable de reconnaître les grands écrivains de la littérature française et de contextualiser leurs œuvres au sein des ères culturelles et des courants littéraires.

PREREQUIS

Il s'agit d'approfondir et d'asseoir les pré-requis déjà assimilés en licence dans des matières telle que : culture et Civilisation de la langue.

INTRODUCTION

La France est, depuis le XIIe siècle, un foyer culturel important : sa littérature et ses philosophes ont influencé et influencent encore les courants de pensée du monde entier. Sa culture officielle est générée par les médias nationaux, son fonctionnement par des administrations centralisées. Sa devise est : Liberté, Égalité, Fraternité, et sa Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, est antérieure à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948). Caractérisée par un art de vivre, La France maintient des valeurs traditionnelles, parmi lesquelles une gastronomie reconnue et une haute couture de renommée mondiale.

Rappelons que la place de la culture en France est bien distinguée. L'enseignement de base est gratuit et obligatoire pour tous les enfants depuis les lois de Jules Ferry du XIXe siècle¹. L'une des singularités françaises est liée à l'existence d'une politique publique de la culture. Héritage de l'Ancien régime² et de la décennie révolutionnaire. Cette politique culturelle s'amplifie à l'aube de la Ve République³ avec la création d'un ministère des Affaires culturelles confié à l'écrivain André Malraux⁴. Cette politique culturelle de l'État se démarque en France par la volonté de défendre ses spécificités face à la mondialisation, notamment pour le domaine artistique.

Quant à la littérature française, elle peut être comprise comme l'ensemble des ouvrages écrits par auteurs de nationalité française ou de langue française. On considère en général qu'elle débute au Moyen Âge pour s'étendre jusqu'à nos jours. Les genres les plus importants de la littérature française sont le théâtre, la poésie, la prose narrative et d'idées et l'autobiographie. Quelques-uns de ses représentants les plus connus sont Jean Racine, Voltaire, Victor Hugo et Jean-Paul Sartre.

¹ Les lois Jules Ferry sont une paire de lois sur l'école primaire en France votées en 1881-1882 sous la Troisième République, qui rendent l'école gratuite (loi du 16 juin 1881), l'instruction primaire obligatoire et participent à laïciser l'enseignement public (loi du 28 mars 1882).

² C'est la période historique qui s'étend l'accession au trône d'Henri IV en 1589 jusqu'à la Révolution française, en 1791.

³ La Cinquième République est le régime politique républicain mis en place en France à partir du 4 octobre 1958. Elle marque une rupture avec la tradition parlementaire de la République française dans la volonté de renforcer le rôle du pouvoir exécutif. Elle est régie par la Constitution du 4 octobre 1958, approuvée par voie référendaire le 28 septembre précédent. Elle est mise en place par Charles de Gaulle, qui en est élu premier président.

⁴ POIRRIER, Philippe, *L'Etat et la culture en France au XXe siècle*, Lgf, 2006

Quant à la langue officielle, c'est le français. Langue académique, elle s'est construite à partir d'apports anciens (essentiellement latin, grec, langues germaniques, arabe) mais aussi par l'usage et la construction de néologismes (de Rabelais aux néologismes techniques). Historiquement, le français est une langue parlée dans les milieux diplomatiques, à l'international. Au XVIII^e siècle, le rayonnement de la France a valu à la langue française son statut de langue officielle dans les cours européennes, rôle qu'elle conserve encore d'une certaine façon sous l'angle de la diplomatie moderne. La langue française est l'une des six langues officielles reconnues par les Nations-Unies, avec l'anglais, le russe, le chinois, l'arabe et l'espagnol. Elle est aussi la langue officielle du droit et de l'administration, depuis l'édit de Villers-Cotterêts⁵ signé par le roi François I^{er} en 1539. La création de l'Académie française et de nombreuses autres académies aux XVII^e et XVIII^e siècles a renforcé le rôle unificateur de la langue française dans la culture, quelquefois au détriment des cultures régionales.

La littérature française comprend la littérature écrite en France, depuis le Moyen Âge, enrichie par la littérature francophone, écrite en français par de nombreux écrivains dans de nombreux pays du monde. Rappelons que le terme « littérature » désigne essentiellement :

- 1- L'ensemble des œuvres écrites ou orales fondées sur la langue et comportant une dimension esthétique (à la différence par exemple des œuvres scientifiques ou didactiques).
- 2- Les activités de production et d'étude de telles œuvres.
- 3- Le mot est parfois utilisé aussi dans un sens plus large, pour désigner un ensemble de textes publiés, qu'ils aient ou non une dimension esthétique. C'est en ce sens que l'on peut parler par exemple de littérature scientifique. L'expression littérature grise désigne les textes administratifs ou de recherche non publiés servant aux échanges entre professionnels d'une même discipline. Ces sens larges ne sont pas pertinents dans le cadre de la présente rubrique.

⁵ L'édit de Villers-Cotterêts est un texte législatif édicté par le roi de France François I^{er} et enregistré au Parlement de Paris le 6 septembre 1539. Cette ordonnance est le plus ancien texte législatif encore en vigueur en France, ses articles 110 et 111 concernent la langue française et n'ont jamais été abrogés.

Le premier texte connu de la littérature française est *La Séquence ou Cantilène* de Sainte Eulalie, probablement écrite entre 881 et 882. C'est en fait, une adaptation en 29 vers d'un poème latin, à vocation religieuse et pédagogique. Les premiers grands textes de la littérature française datent eux du milieu du Moyen Âge (XI^e siècle), époque de développement de l'agriculture et d'expansion démographique après des périodes d'invasions, d'anarchie et d'épidémies. Depuis, la littérature française ne cesse d'évoluer sous la forme de genres littéraires diversifiés qui seront réunis ultérieurement par les théoriciens sous la dénomination de « mouvements littéraires » ou « courants littéraires ».

CHAPITRE I

La littérature médiévale

INTRODUCTION

Pour les historiens, le Moyen Âge commence en 476 (date de la chute de l'Empire romain d'Occident) et s'achève en 1453 (date de la prise de Constantinople par les Turcs), le Moyen Âge littéraire débute tardivement - vers le début du XIIe siècle - pour s'achever à la fin du XVe siècle. Le premier texte attesté en langue romane - ou vulgaire (voir français) -, les serments de Strasbourg⁶, date de 842, mais l'épanouissement de la littérature en langue vulgaire débute effectivement bien plus tard. Cet épanouissement va de pair avec des changements survenus dans les structures sociales et dans les mentalités du monde médiéval, marquant l'apogée des systèmes seigneurial et féodal. Il est lié notamment à l'émergence du concept de fin'amor (ou fine amor), qui va donner naissance à la littérature courtoise qui s'impose dans le sud de la France, avec les troubadours, puis dans le Nord, avec les trouvères, comme code et référence pour régir aussi bien les situations amoureuses que les actions chevaleresques et guerrières.

On appelle Moyen Age la période intermédiaire entre l'Antiquité et la Renaissance. C'est à cela que renvoie la signification de l'adjectif "moyen". Quant au terme "âge", il implique une certaine unité de culture. On veut souvent identifier le Moyen Age avec un type de relations sociales, qui serait la féodalité. Par conséquent le droit féodal, caractérisé par les relations d'homme à homme et par le régime de possession des terres, commence en Europe tard après la fin de l'Antiquité et dure longtemps après le début de l'époque moderne. D'autre part, des relations qui, formellement peuvent être caractérisées comme féodales, ont existé aussi en Chine et au Japon.

L'erreur longtemps commise a été de rejeter ou d'admirer d'un seul bloc une période aussi longue et aussi complexe. Sans doute certains traits se perpétuent tout au long du Moyen Age : c'est une époque de foi, c'est l'âge de la féodalité ; c'est pour la langue et la littérature française, une période de croissance, d'instabilité : l'enfance et la jeunesse

⁶ Les Serments de Strasbourg datent du 14 février 842. C'est un contrat qui signe l'alliance militaire entre les fils du roi Louis le Pieux, fils de Charlemagne, Charles le Chauve et Louis le Germanique, contre leur frère aîné, Lothaire Ier.

avant la maturité classique. Mais quelle illusion de voir dans le Moyen Age une longue nuit ou d'y chercher une succession ininterrompue de chefs-d'œuvre ! Crises et renaissances s'y succèdent. Le Moyen Age est une époque lointaine à bien des égards, mais il nous charme si nous savons en deviner l'âme et y retrouver, derrière certains obstacles de langue, certaines naïvetés d'expression, un art souvent accompli et des sentiments éternellement humains.

Le Moyen Age est donc une époque pendant laquelle toutes les économies européennes sont dépendantes de la production agricole, qui constitue l'essentiel du produit national. Mais cela est vrai de l'Antiquité aussi. Sans parler du fait que, encore à la fin de la première Guerre mondiale, la majorité de la population, dans tous les pays occidentaux, était formée de paysans. A noter aussi que l'industrie, l'emploi des machines dans la production et même une certaine automatisation, ne sont pas étrangers à la période médiévale.

Un autre critère assez spécifique de périodisation de l'histoire européenne est le développement de la religion. Le Moyen Age est une époque d'adhésion souvent très enthousiaste au christianisme en Europe, et en même temps une époque de domination autoritaire de l'Eglise de Rome dans les différents États occidentaux. Avant de nous approfondir dans la description de littérature produite à cette longue époque très hétérogène, il faudrait d'abord connaître ses différents contextes de création et leurs différents aspects historiques et sociaux.

1. Aperçu historique : La naissance de la France

En 1150-1100 av. J.-C. les Celtes s'installèrent sur le sol de la France actuelle. Progressivement, ils se mêlèrent aux peuplades (Ibères, Ligures) qui habitaient déjà en Gaule et formèrent le peuple gaulois. La richesse de la Gaule y attira aussi les Romains et plus tard les Germains. En 58 av. J.-C., une tribu gauloise appela l'armée romaine à l'aide. Ce fut l'occasion pour le chef romain Jules César d'envahir la Gaule tout entière. Malgré quelques révoltes locales, la Gaule, divisée en plusieurs provinces, connut pendant près de trois siècles l'ordre et la paix. Le développement des villes (amphithéâtres, théâtres, arènes, arcs de triomphe) et du réseau routier, les aqueducs

destinés à alimenter les villes en eau, la participation des élites indigènes à l'administration municipale mise en place par les Romains, la diffusion progressive de la citoyenneté romaine et l'entrée au Sénat de notable gaulois dès le milieu de l'Ier siècle après J.-C. accentuèrent la romanisation du pays.

La Gaule va donc connaître pendant deux siècles et demi une « paix romaine » que ne troubleront pas quelques révoltes isolées. De profonds changements interviennent. Sous la conduite des Romains, les guerriers gaulois se font bâtisseurs : ils développent les voies romaines, construisent des cités qu'ils ornent d'arènes, de théâtres, de thermes. Les Romains intègrent les Gaulois dans l'administration des cités. Les Gaulois adoptent les mœurs et la langue des Romains et deviennent des Gallo-romains. Mais La Gaule, le plus riche pays de l'Europe occidentale, excite l'appétit des nouveaux envahisseurs. Les Alamans⁷, les Francs⁸, les Wisigoths⁹..., eux-mêmes poussés par les Huns¹⁰, se ruent en masse sur la Gaule, anéantissant l'ordre romain. Les intrigues politiques les affrontements armés entre les candidats à l'empire expliquent, en partie, l'effondrement du pouvoir impérial dans une Gaule où la présence des Barbares est devenue courante. Seulement l'autorité des évêques fait face à l'établissement du royaume barbare. La conversion de l'empereur Constantin en 312 fait du christianisme une religion tolérée.

⁷ Tribus germaniques principalement suèves. Ils conquièrent les Champs Décumates en 260 pour se répandre ensuite sur un territoire couvrant une partie de l'Helvétie (la Suisse), la Décumanie (le pays de Bade) et une partie de la Séquanais (l'Alsace) où ils contribuèrent à la germanisation de ces régions précédemment romanisées.

⁸ Les Francs sont un peuple germanique apparaissant sous la forme d'une confédération aux marges de l'Empire romain lors des grandes invasions. Au Ve siècle, au moment de la division de l'Empire romain, une partie d'entre eux conquiert le nord de la Gaule romaine, s'y sédentarise, étend son domaine vers le sud et joue ainsi un rôle central dans ce qui deviendra la France, qui leur doit son nom, mais aussi les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne, en fondant une noblesse qui gouvernera ces contrées au Moyen Âge.

⁹ Les Wisigoths (« Goths sages ») étaient un peuple germanique issu des Goths. Migrant depuis la région de la mer Noire, ils s'installèrent vers 270-275 dans la province romaine abandonnée de Dacie (actuelle Roumanie), au sein de l'Empire romain. Ils Wisigoths migrèrent à nouveau vers l'ouest dès 376 et vécurent au sein de l'Empire romain d'Occident, en Hispanie et en Aquitaine. Après la chute de l'Empire romain d'Occident, en 476, les Wisigoths ont continué pendant près de deux siècles et demi à jouer un rôle important en Europe occidentale. C'est l'un des peuples barbares les plus prestigieux d'Europe, tant par sa longue histoire et ses origines mythiques, que par les traces qu'il laissa longtemps dans les esprits.

¹⁰ Les Huns sont un ancien peuple originaire de l'Asie centrale. Les Huns ont joué un rôle important dans le cadre des grandes invasions qui contribuèrent à l'écroulement de l'Empire romain d'Occident. Sous le règne d'Attila, l'empire est unifié mais ne lui survit pas plus d'un an. Les descendants et successeurs des Huns occupent encore diverses parties de l'Europe de l'Est et d'Asie centrale entre les IVe et VIe siècles, et laissent encore quelques traces dans le Caucase jusqu'au début du VIIIe siècle.

Théodose ¹¹ en fait une religion officielle : « Devenu seul empereur, Théodose promulgua le 28 février 380 l'édit de Thessalonique pour imposer à ses peuples d'embrasser la foi « catholique » suivie par les évêques de Rome et d'Alexandrie. Son choix est religieux autant que politique, car il reçut le baptême catholique en cette même année 380 »¹².

Sous le règne du roi Clovis, les Francs occupent tout le nord de la Gaule. Ce roi créa une réalité politique nouvelle : le royaume franc. Il réalise la fusion entre l'héritage gallo-romain et la civilisation germanique. En 493 - Clovis épouse Clotilde, une princesse burgonde de foi catholique et s'allie ainsi aux Burgondes en s'attirant la bienveillance des catholiques. En l'an 496 - Clovis bat les Alamans. La tradition dit qu'au cours de cette bataille Clovis a promis de se convertir si « le dieu de Clotilde » lui donnait la victoire. Le 25 décembre, à Reims, l'évêque baptise Clovis et 3000 de ses guerriers.

Devenu protecteur de l'église des Gaules, Clovis entreprend une expédition contre les Wisigoths qui sont catholiques mais hérétiques ariens : ils nient la trinité de Dieu. Le roi wisigoth Alaric est tué. A Toulouse, capitale du royaume wisigoth, Clovis est accueilli en libérateur par les évêques. C'est pourquoi il interdit le pillage des biens de l'église.

A la mort de Clovis, selon la coutume franque, ses héritiers se partagent le royaume. Les luttes successorales, souvent violentes et compliquées, vont agiter pendant 250 ans les rois mérovingiens (qui tirent leur nom de Mérovée, grand-père mythique de Clovis). L'élimination physique de son adversaire est alors une pratique courante. Le fait le plus important reste l'unité du monde franc qui s'agrandit sous les Mérovingiens. Centre de propagation de la foi chrétienne, le royaume mérovingien est considéré comme la première puissance de l'Occident.

¹¹ Connu sous le nom de Théodose le Grand, il est l'empereur romain qui régna de 379 jusqu'à sa mort le 17 janvier 395.

¹² BASLEZ, Marie-Françoise, *Théodose Ier officialise le culte chrétien*, mis en ligne 24/11/2020, disponible sur : <https://www.histoire-et-civilisations.com/thematiques/antiquite/theodose-ier-officialise-le-culte-chretien-68824.php> . Consulté le 23/08/2021.

La nouvelle race royale des Carolingiens est consacrée par les papes. Pépin le Bref crée la monarchie de droit divin en l'an 754¹³. Le pape Etienne II confirme par un sacre l'élection de Pépin et défend sous peine d'excommunications de ne jamais choisir un roi d'un autre sang. Pépin meurt. Pendant son règne il a créé pour le pape un état pontifical autour de Rome, a chassé les Arabes au-delà des Pyrénées et a soumis l'Aquitaine. Ses fils Charles et Carloman se partagent le royaume. Mais Carloman meurt en 771. A 30 ans, Charles surnommé Charlemagne s'empare de ses terres en devenant ainsi le seul souverain des Francs.

A la mort de Charlemagne, un seul de ses trois fils lui survit : Louis le Pieux. Devenu roi, Louis établit l'indivisibilité de l'empire et proclame empereur son fils aîné Lothaire. Les deux cadets Louis et Pépin deviennent des rois subordonnés. Louis le Pieux attribue la dignité impériale à Charles, dernier né de son remariage. Les nobles se révoltent. Ils sont rejoints par Lothaire et ses deux frères cadets, Louis et Pépin. Louis le Pieux est déposé. En l'an 840 - Louis le Pieux meurt après 10 ans de guerre civile. Une guerre de succession commence entre Lothaire, Louis et Charles le Chauve. En l'an 841 - A Fontenay a lieu la plus sanglante bataille du siècle : 40 000 morts. Charles et Louis battent Lothaire qui veut succéder à son père¹⁴. En 842, à Strasbourg, devant leurs armées, ils font en langues romane et germanique, le serment de se prêter mutuellement assistance contre Lothaire. Ce traité, qui consacre la fin de l'empire de Charlemagne, a une importance exceptionnelle : il atteste que la France et l'Allemagne existent dorénavant comme deux états indépendants. Lothaire reçoit un «Etat-couloir» qui comprend Aix la- Chapelle. En 855 à la mort de Lothaire, son royaume est partagé entre ses trois fils qui meurent sans héritiers.

De 922 à 987, une longue file de rois et petits rois suit. A la mort de Louis V, dernier Carolingien, les nobles placent sur le trône un abbé laïc, Hugues, surnommé Capet parce qu'il porte la «chape» (sorte de manteau) de Saint Martin. Hugues fait élire et sacrer son fils futur successeur Robert le Pieux. Les Capétiens font adopter cette pratique pour installer leur autorité.

¹³ FAYAT, Aurélien, FAYET, Michelle, *L'Histoire de France, tout simplement !* Eyrolles, 2007, p. 15.

¹⁴ Ibid, p. 18.

Quand les Capétiens arrivent au pouvoir, un nouveau type de relations politiques et sociales s'installent peu à peu : la féodalité. Par une cérémonie d'hommage, un petit seigneur jure fidélité à un seigneur plus important qui deviendra son suzerain. Le suzerain doit protection et entretien au vassal, il lui donne une terre, un fief. Le vassal doit aide et fidélité au suzerain. Ainsi s'est construit un réseau de fidélités, au sommet duquel se trouve le roi, suzerain suprême. Les premiers Capétiens n'administrent directement que le domaine royal. Mais en associant, de leur vivant, leur fils aîné au trône, ils rendent la monarchie héréditaire :

La féodalité est née de cette anarchie par souci impératif de protection. Les anciens vassaux de l'empereur gardent leur autorité tout en se déliant de la fidélité due au souverain : le pouvoir politique se morcelle, les premiers châteaux apparaissent. Ce ne sont alors que de simples tours en bois élevées sur des terre-pleins. Le pouvoir royal ne s'y trompe pas : en 864, par l'édit de Pitres, le roi Charles le Chauve tente de reprendre en main la construction des fortifications. Mais la féodalité est en marche, d'ailleurs, en 877, Charles le Chauve entérine l'émancipation de l'aristocratie en légalisant l'hérédité des charges publiques, plus soumises désormais à un renouvellement de l'hommage au souverain.¹⁵

Alors que la France se féodalise, la Chrétienté entre dans les croisades : huit de ces guerres saintes seront lancées vers l'Orient méditerranéen entre le XI^e et le XIII^e siècle. En 1095, sous l'impulsion du pape français Urbain II et de Pierre l'Ermite, la première croisade est organisée pour délivrer Jérusalem prise par les Turcs musulmans. Les Français s'y illustrent de manière éclatante avec Godefroi de Bouillon, canalisant ainsi les forces parfois trop remuantes des seigneurs féodaux qui ne parviennent pas à respecter « la trêve de Dieu », instaurée par l'Église pour contenir leur agressivité. Pierre l'Ermite dirige la croisade des pauvres gens, les « guenilleux ». La France acquiert lors de cette croisade un grand prestige international. Cet élan religieux a alors des conséquences inattendues : le renforcement de la bourgeoisie des villes, chargée d'équiper les seigneurs partant en croisade et se ruinant pour l'occasion, et le renforcement de la monarchie capétienne.

¹⁵ FAYAT, Aurélien, FAYET, Michelle, *L'Histoire de France, tout simplement !* Eyrolles, 2007, p. 23.



Pyramide sociale représentant les différents ordres du système féodal

Il faut attendre le milieu du XI^e siècle pour retrouver les signes d'une vie intellectuelle active. Ceci est dû à l'amélioration des conditions socio-économiques :

La conjoncture économique devient meilleure, la population s'accroît, de nouvelles terres sont conquises grâce au défrichement, le servage recule. Une bourgeoisie émerge, hostile à la féodalité. Les artisans et ouvriers s'organisent en corporations qui, regroupées, forment des communes libres, affranchies des droits féodaux. Les villes et les foires se développent comme en Champagne où les foires de Troyes, Bar-sur-Aube, Provins et Lagny attirent marchands flamands et italiens. L'activité économique est en pleine expansion. Parallèlement, la politique capétienne commence progressivement à fonder l'État en luttant contre les féodaux rebelles. Le premier roi de grande envergure est Louis VI le Gros (1108-1137) accompagné de son conseiller, l'abbé Suger, l'initiateur du rêve gothique.¹⁶

Les clercs recommencent alors à puiser aux sources latines. Au XII^e siècle l'enseignement théologique et philosophique connaît un grand succès. Le XIII^e siècle

¹⁶ FAYAT, Aurélien, FAYET, Michelle, *L'Histoire de France, tout simplement !* Eyrolles, 2007, p. 26.

marque la naissance des premières Universités : l'Université de Paris est instituée par Philippe Auguste en 1200. En 1252, Robert de Sorbon lui adjoint le « Collège » auquel elle devra son nom de Sorbonne. Hors de France, le XIII^e siècle se signale également par la « Somme théologique » de saint Thomas d'Aquin, qui nourrira jusqu'à la Renaissance et même jusqu'à Descartes la pensée religieuse et la réflexion philosophique. Le XIV^e siècle voit l'éclosion d'une poésie nouvelle, savante et raffinée ; le XV^e annonce, à tout point de vue, l'avènement des temps modernes.

Nous devons au Moyen Age les monuments de l'architecture romane (XI^e-XII^e siècles) et gothique (à partir du milieu du XII^e siècle). Notre-Dame de Paris fut commencée en 1163. Les cathédrales gothiques, chefs-d'œuvre architecturaux, témoignages du mysticisme de leurs bâtisseurs, ont transmis, avec leurs statues, leurs bas-reliefs et leurs vitraux, de précieux documents sur les coutumes, les mœurs, l'imagination même de la société de l'époque.

La tapisserie française du XV^e siècle illustre à merveille la poésie de Charles d'Orléans. Si la peinture médiévale paraît d'abord très pauvre, il ne faut oublier ni les fresques, la Danse macabre de La Chaise-Dieu par exemple, ni les enluminures des manuscrits ou les miniatures de Fouquet.

Les œuvres littéraires du Moyen Age nous sont parvenues sur des manuscrits calligraphiés par des clercs avec minutie et amour. Ces monuments de culture sont aussi de véritables œuvres d'art par leurs fraîches couleurs et leurs majuscules finement enjolivées (illustration de Renard et de la Littérature Courtoise). Cet art atteint son plus haut degré avec les illustrations des « Très Riches Heures » du duc de Berry. (Re)découverte par Gutenberg en Allemagne, l'imprimerie fait ses débuts en France en 1470. La première édition de Villon date de 1489, celle de la Farce de Pathelin probablement de la même année. Ce contexte socio-historique riche et varié donna naissance tout au long des dix siècles médiévaux à une expression littéraire riche et variée qui a pris forme sous différents genres littéraires.

2. Les genres littéraires médiévaux

La littérature française médiévale naît à l'ombre de l'Eglise qui détenait le monopole de la culture, où le savoir était dispensé dans les monastères, à l'intention des moines qui devaient pouvoir lire la Bible en latin et chanter les Psaumes¹⁷ à longueur de journée. Or, la langue de l'Eglise est le latin. C'est la langue de la culture, de l'écrit, parlée et entendue par les gens instruits mais non par le commun. Pour se faire comprendre, L'Eglise va adopter la langue vulgaire dans la prédication à partir de l'an 830. La littérature médiévale se manifeste sous des formes diverses avec une grande vitalité. Antérieures à la littérature courtoise, les chansons de geste (attestées entre la fin du XIe siècle et le XIVe siècle, où elles disparaissent) sont le genre littéraire le plus ancien. Dans la seconde moitié du XIIe siècle apparaissent les romans courtois, qui supplantent progressivement les chansons de geste, étant davantage adaptés au raffinement croissant de la société aristocratique. Cependant, l'histoire, sous la forme des chroniques, se dégage peu à peu des formes romanesques pour devenir, aux XIIIe et XIVe siècles, un genre à part entière. La poésie, alors chantée et accompagnée de musique, prend aussi son essor, avec les troubadours dans les pays de langue d'oc, et les trouvères dans les pays de langue d'oïl, pour s'y épanouir dans le lyrisme courtois, tandis que les formes dramatiques quittent progressivement la sphère du sacré. Une veine réaliste et paillardes, à visée satirique, représentée surtout par les fabliaux et les farces vient prendre le contre-pied des valeurs chevaleresques et courtoises. Quant au théâtre, il naît au sein de l'Eglise et se donne pour objectif de représenter la vie des Saints et de Jésus, pour finir par quitter l'institution religieuse pour devenir un genre littéraire à part entière.

2.1. Les chansons de Geste

Avec les chansons de geste commence la littérature française proprement-dite. Il s'agit de poèmes épiques dont le nom exprime aussi bien la thématique que la forme d'expression. **Chansons**, ces poèmes sont chantés, plutôt modulés à la façon des psaumes, par des jongleurs, amuseurs professionnels itinérants du Moyen Âge, qui se produisent dans les

¹⁷ C'est un chant religieux de louanges accompagné de musique.

châteaux seigneuriaux ou dans les foires des bourgs et des villages. La réception des chansons de geste est donc orale. Ces poèmes sont organisés en laisses, équivalent approximatif des strophes, de longueur inégale, formées d'un nombre de vers qu'on peut «laisser», réciter d'un seul trait. Les chansons de geste les plus anciennes sont composées en vers assonancés (l'assonance suppose l'identité de la dernière voyelle accentuée du mot) et décasyllabes, d'où le rythme lent, saccadé. Les chansons plus tardives sont composées aussi en vers dodécasyllabes.

Le thème de ces chansons est héroïque. Geste, venant du latin « gesta », signifie « hauts faits ». La majorité de ces chansons veut perpétuer la mémoire des hauts faits de bravoure accomplis par les chevaliers francs à l'époque du roi Charlemagne et de ses premiers descendants dans la lutte contre les païens. Ces poèmes héritier des épopées romaines se fondent donc sur des personnages et des événements historiques qu'elles transforment en légendes. Elles se rapportent à la réalité du IXe siècle mais les chansons les plus anciennes remontent à la fin du XIe siècle. Un autre trait qui marque les chansons de geste est leur organisation en cycles : cycle du roi ou de Charlemagne, cycle de Garin de Monglane ou de Guillaume d'Orange et cycle de Doon de Mayence, appelé aussi geste des barons révoltés.

Bien que les cycles soient à peu près contemporains entre eux, on peut y déceler une évolution des relations entre suzerain et vassal. Le cycle du roi – et surtout la Chanson de Roland - est la meilleure expression de ce qui constitue l'essence de la féodalité, relation «d'homme à homme» : la fidélité indéfectible du vassal vis-à-vis de son seigneur et suzerain. Toutes les chansons de geste ne peuvent pas, certes, être groupées en cycles. L'idéologie de la croisade, dont relève le genre, leur fait accueillir des échos des guerres menées en Terre Sainte (La Chanson d'Antioche¹⁸, La Chanson de Jérusalem¹⁹ encore

¹⁸ La Chanson d'Antioche est une chanson de geste du XIIe siècle, en ancien français, qui relate les événements autour de la conquête d'Antioche (Antakia en Turquie) par les Croisés en 1098 lors de la première croisade.

¹⁹ La Chanson de Jérusalem est une chanson de geste du XII e siècle concernant la conquête de Jérusalem en 1099 par les croisés chrétiens lors de la première croisade.

La Chanson de la Croisade albigeoise²⁰. Très populaires jusqu'à la fin du XIIIe siècle, les chansons de geste subiront l'influence du roman, qui s'impose de plus en plus à partir de la fin du XIIe siècle. À la fin du XIIIe siècle toutefois, la veine des épopées héroïques s'épuisera définitivement.

- **Travail à domicile : Etude d'un extrait de La chanson de Roland (1090)**

D'un auteur inconnu, la chanson de Roland est une chanson de geste datant du XI siècle, récitée ou chantée par les troubadours dans les châteaux et sur les places des villes ou des villages. Elle raconte les aventures légendaires et les exploits guerriers de rois ou de chevaliers, remontant aux siècles antérieurs. Composé de 4000 vers, ce poème raconte, basé sur des faits historiques, le massacre de l'arrière-garde de l'armée de Charlemagne au col de Roncevaux, dans les Pyrénées le 15 août 778. Elle a été composée trois cent ans après les faits, qui ont été beaucoup modifiés : Charlemagne et Roland deviennent de véritables héros de légende chrétiens, en lutte contre les Sarrasins musulmans.

Extrait :

Roland frappe sur une roche bise ;
Il en abat plus que je ne saurais dire ;
L'épée grince, mais ne s'ébrèche ni se brise, Rebondissant en l'air.
Quand le comte voit qu'il ne la brisera pas,
Il la plaint bien tendrement en se parlant à lui-même :
Ah, Durandal, comme tu es bonne et sainte !
Dans ton pommeau d'or sont de nombreuses reliques,
Une dent de saint Pierre, du sang de saint Basile,
Des cheveux de monseigneur saint Denis,
Du vêtement de sainte Marie ;
Il n'est pas juste que des païens te possèdent, C'est de chrétiens que tu dois être honorée.

²⁰ La Chanson de la Croisade albigeoise est un poème manuscrit de 9578 vers, écrit en langue d'oc entre 1208 et 1219 par deux auteurs différents et racontant les événements survenus dans le Languedoc depuis l'invasion du comté de Toulouse et de l'Albigeois par les croisés jusqu'à la mort de Simon de Montfort.

Que de vastes terres avec toi j'aurais conquises,
Que tient Charles, qui a la barbe fleurie ! L'empereur est puissant et riche.
Ne soit jamais l'épée d'un couard !
Que Dieu ne permette pas à la France telle honte !²¹

Consigne :

- Qui est Duranthal et à qui il s'adresse ? Quelle est sa crainte dans cet extrait ?
- Observez le Vitrail. D'où provient-il ? Décrivez-le.

2.2. La littérature courtoise

Cette littérature est apparue à l'époque qui correspond à ce que Marc Bloch appelle «le deuxième âge féodal»²². En effet, à partir du XII^{ème} siècle, La France est marquée par la généralisation du système des relations interpersonnelles suscitée par le développement démographique, le progrès des techniques agricoles, la reprise du commerce et une ouverture au monde due à l'influence des croisades. Tout ceci entraîna le raffinement des mœurs et le goût du luxe, dans les classes aristocratiques. Dans ce contexte dominé par la vie de cour et par le désir de l'aristocratie d'affirmer sa prééminence face à une double pression, celle des monarques qui veulent centraliser leur pouvoir, comme celle d'une bourgeoisie de plus en plus forte, apparaît le phénomène de la courtoisie. Centrée, sur la cour royale ou seigneuriale, la notion, recouvre au moins deux significations majeures: un art de vivre, fait de politesse, civilité, attention à l'autre, science de manier le discours, respect vis-à-vis des femmes, bravoure, libéralité et, surtout, souci de se délimiter de tout ce qui est «vilain», donc non-noble, et un art d'aimer, destiné lui aussi (ou lui surtout) à désigner une élite: l'homme noble, courtois, est celui qui sait aimer autrement que le commun. Cet art d'aimer se constitue en une rhétorique élaborée qui se trouve à la base de la poésie des troubadours et des trouvères.

²¹ Disponible en ligne sur : http://www.crdp-strasbourg.fr/je_lis_libre/livres/Anonyme_LaChansonDeRoland.pdf
Consulté le 23/02/2022

²² Cité dans : VOICU, Mihaela, *La littérature française du moyen âge, Xe-XVe siècles*, Bucuresti, 2001, p. 33.

Pour refléter cette nouvelle tendance, la littérature courtoise se manifesta dans deux genres littéraires, la poésie lyrique et le roman courtois.

2.3. La poésie lyrique

La poésie lyrique chante l'art d'aimer qui s'est constitué en une rhétorique élaborée dans la poésie des troubadours et des trouvères. Le «phénomène troubadour», qui connaîtra un rayonnement européen, apparaît vers la moitié du XIIe siècle, dans le Midi de la France. La création des troubadours (trouvères au Nord de la France) se caractérise par deux traits essentiels : la transposition des relations féodales dans le registre amoureux et une façon particulière de concevoir le sentiment amoureux, amour de l'amour ou du désir plutôt qu'amour pour une femme «réelle».

Pour ce qui est du premier aspect, la femme chantée par les troubadours est toujours et obligatoirement une dame, ce qui veut dire que, par convention, elle est d'un rang supérieur à celui de son amoureux et qu'elle est mariée. Ce statut particulier de la femme affecte la relation amoureuse de certains traits distinctifs et exige de l'amant des qualités précises : il doit tout d'abord être totalement soumis à sa dame et consentir dans un esprit de parfaite obéissance à tous ses désirs ou caprices. La qualité de son sentiment sera prouvée par différentes épreuves, dont la chasteté. Il doit être généreux et fuir toute forme d'avarice, y compris la tendance possessive qui le déterminerait à vouloir «s'approprier» la dame, qui reste toujours totalement libre d'accorder son amour ou de le refuser. Cette revendication de «liberté» pour la femme explique l'incompatibilité totale entre amour et mariage et la nécessité absolue de l'adultère, et cela pour une raison très simple : le mariage implique justement des obligations réciproques des époux alors que l'amour authentique doit être fondé sur le libre choix.

Le statut de la dame et le souci de l'amant pour la réputation de celle-ci imposent à l'amoureux la loi du «bien celar» ou de la discrétion, pour se mettre à l'abri des médisants. Dans cette situation délicate, qui peut faire brusquement basculer de la joie à la douleur, l'amant accompli devra faire preuve de mezura, ou équilibre entre raison et

passion, ce qui lui permettra de supporter avec une humeur égale les faveurs ou les revers de la fortune. Il va sans dire qu'un cœur noble ne peut être lâche, la prouesse comptant aussi parmi les qualités requises, même s'il ne s'agit pas d'une vertu directement rattachée au domaine sentimental.

- **Travail à domicile : Etude d'un poème lyrique**

Canso

Farai un vers de dreht nien:
Non er de mi ni d'autre gen,
Non er d'amor ni de joven,
Ni de ren au,
Qu'enans fo trobatz en durmen
Sobre cheveu.
No sai en qual hora.m fuy natz:
No suy alegres ni iratz,
No suy estrayns ni sui privat,
Ni no.n puec au,
Qu'enaissi fuy de nuictz fad
Sobr'un pueg au.
No sai qu'oram suy endurmitz
Ni quora.m velh, s'om no m'o ditz
Per pauc no m'es lo cor partitz
D'un dol corau;
E no m'o pretz una soritz,
Per sanh Marsau!
Malautz suy e cre mi murir,
E ren no.n sai mas quan n'aug dir;
Metge querrai al mieu albir
E no sai cau;
Bos metges er si.m pot guerir,

Chanson

Je ferai vers sur pur néant
Ne sera sur moi ni sur autre gent,
Ne sera sur amour ni sur jeunesse
Ni sur rien autre ;
Je l'ai composé en dormant
Sur mon cheval.
Ne sais en quelle heure fus né
Ne suis allègre ni irrité,
Ne suis étranger ni privé¹
Et n'en puis mais,
Qu'ainsi fus de nuit doté par les fées
Sur un haut puy.
Ne sais quand je suis endormi
Ni quand je veille, si l'on ne me le dit
À peu ne m'est le cœur parti
D'un deuil poignant
Et n'en fais pas plus cas que d'une souris
Par saint Martial.
Malade suis et me crois mourir
Et rien n'en sais plus que n'en entends dire
Médecin querrai à mon plaisir
Et ne sais quel;
Bon il sera s'il me peut guérir

Mas non, si amau.
 Amigu'ieu, no sai qui s'es,
 Qu'anc non la vi, si m'ajut fes;
 Ni.m fes que.m plassa ni que.m pes,
 Ni no m'en cau,
 Qu'anc non ac Norman ni Frances
 Dins mon ostau.
 Anc non la vi et am la fort,
 Anc no n'aic dreyt ni no.m fes tort ;
 Quan non la vey, be m'en deport,
 No.m pretz un jau,
 Qu'ie.n gensor e bellazor,
 E que mais vau.
 Fag ai lo vers, no say de cuy;
 Et trametrai lo a selhuy
 Que lo.m trametra per autrui
 Lay ves Anjau,
 Que.m tramezes del sieu estuy
 La contraclau

Mais non si mon mal empire.
 J'ai une amie, ne sais qui c'est ;
 Jamais ne la vis, sur ma foi;
 Rien ne m'a fait qui me plaît, ni me pèse
 Ni ne m'en chaut,
 Que jamais n'y eut Normands ni Français
 En mon hôtel.
 Jamais ne la vis, et je l'aime fort,
 Jamais ne me fit droit ni ne me fis tort
 Quand je ne la vois, bien m'en réjouis
 Et ne l'estime pas plus qu'un coq
 Car j'en sais une plus belle et plus gentille
 Et qui vaut bien plus.
 J'ai fait ce poème, ne sais sur quoi
 Et le transmettrai à celui
 Qui le transmettra à autrui
 Là-bas vers l'Anjou.
 Mais qu'il m'envoie de son étui
 La clef.²³

Consigne : Dans quelle mesure la chanson répond aux exigences de la *fin'amors* ? Par quels éléments est-ce qu'elle s'en écarte ?

2.4. Le roman courtois

« Roman » désignait à l'origine la langue vulgaire en opposition au latin. Ultérieurement le mot va désigner tout texte traduit du latin ou composé directement en langue vulgaire ou roman. Le roman acquiert le statut de «genre secondaire» puisqu'il relève d'une pratique de la *translatio* selon une double acception : traduction-adaptation mais aussi

²³ Disponible en ligne sur : <http://ebooks.unibuc.ro/ils/MihaelaVoicu-LaLiterature/Troubadours.htm> Consulté le 23/12/2021

réécriture, enchevêtrement de deux ou plusieurs langages, styles. Car, protéiforme dès le début, le roman «s'invente» en empruntant aux genres qui lui sont contemporains. Destiné à un public chevaleresque et courtois, il mettra en scène des preux. Mais, à la différence de la chanson de geste qui rattachait la prouesse à l'exigence de fidélité féodale, le roman raconte l'aventure individuelle d'un héros qui met sa vaillance au service d'une dame, même si, dans l'idéal, son courage doit profiter à la communauté. Comme le troubadour ou le trouvère, le héros du roman est amoureux, mais amour et mariage ne sont pas dans son cas incompatibles, le récit est fictif et veut accorder les exigences de la *fin'amors* à celles de la société courtoise.

Premier genre destiné à la lecture, même s'il s'agit de lecture à haute voix, le roman est composé en vers octosyllabes à rimes plates (rimant deux par deux), ce qui assure la fluidité du rythme. Il est écrit en s'inspirant de plusieurs sources appartenant à des fonds différents, parmi lesquels :

2.4.1. Le fonds antique

Le roman de la matière antique relève de manière explicite de la poétique de la « translatio » en même temps qu'il exprime le nouveau statut revendiqué par ses auteurs : celui d'héritiers, continuateurs et dispensateurs de la grande culture de l'Antiquité. Ces romans prétendent donc «mettre en roman» des œuvres de l'Antiquité classique. Le premier en date, le Roman d'Alexandre d'Alberic de Pisançon (premier tiers du XIIe siècle), a fait l'objet de remaniements successifs, vers 1165 et après 1180. Le dernier de ces remaniements, dû à Alexandre de Paris, est écrit en laisses de dodécasyllabes, d'où le nom d'«alexandrin» donné au vers de douze syllabes.

Entre 1150 et 1165 sont composés trois romans qui se penchent sur des mythes fondateurs de l'Antiquité, formant ce que l'on appelle la «triade antique». Le Roman de Thèbes (vers 1150) raconte l'histoire d'Œdipe à partir de la Thébaïde de Stace, en unissant pour la première fois l'exploit guerrier à l'amour. Le Roman d'Enémas (vers 1160), prenant pour modèle l'Énéide de Virgile, aura un grand retentissement dans

l'époque. Le Roman de Troie enfin, dû au clerc poitevin Benoît de Sainte-Maure (vers 1165) raconte l'histoire du siège et de la prise de Troie à partir d'une source latine.

Considérés souvent comme une transition maladroite entre les chansons de geste et les grands romans arthuriens, les romans antiques élaborent toutefois un modèle humain, celui du héros preux et courtois, dont le prototype est Alexandre, et des procédés d'écriture telles les descriptions d'objets merveilleux, la technique du portrait, l'analyse du sentiment amoureux. En proposant à travers une Antiquité idéalisée un nouveau modèle de civilisation qui est celui de la courtoisie, le roman antique propose en même temps une forme d'écriture que le roman arthurien va porter à la perfection.

- **Travail à domicile : Etude d'un extrait du roman de Thèbes (vers 1150)**

Prologue :

Qui est sage ne doit pas le dissimuler,
Mais doit faire paraître son sens, afin
Que lorsqu'il aura quitté ce monde
On se souvienne toujours de lui.
Si le seigneur Homère et le seigneur Platon
Et Virgile et Cicéron
Avaient dissimulé leur sagesse,
On n'en aurait jamais plus parlé.
Pour cette raison, je ne veux pas taire ma science,
Ni étouffer ma sagesse,
Mais je me complais à raconter
Des choses dignes d'être gardées en mémoire.
Que se taisent maintenant à ce sujet
Tous ceux qui ne sont pas clercs ou chevaliers,
Car ils sont aussi capables d'écouter
Que des ânes de harper.
Je ne vais pas parler de pelletiers,
Ni de bouchers ni de vilains,

Mais je parlerai de deux frères,
Et je raconterai leur geste.
L'un s'appela Ethyoclès
Et l'autre eut nom Pollynicès;
Le roi Eduppus les engendra
Dans la reine Jocasta.
Il les eut de sa mère, tout à fait à tort,
Après avoir tué son père le roi.
À cause du péché dans lequel ils furent créés
Ils furent félons et pleins de folie ;
Ils détruisirent Thèbes, leur cité,
Et mirent à mal tout leur royaume ;
Leurs voisins en furent mis à mal
Et eux aussi, tous les deux, pour finir.

Le Roman de Thèbes (vers 1150)²⁴

Consigne :

- Ce prologue renferme une poétique du roman. Quelles en sont les lignes de force ? Quelle idée de la littérature ce prologue exprime-t-il ? Comment l'auteur envisage-t-il sa propre fonction ?
- Quels éléments de l'histoire d'Œdipe le roman semble-t-il retenir ? Quels effets l'anticipation du sujet peut-elle avoir sur «l'horizon d'attente» du lecteur ?

2.4.2. Le fonds de Bretagne

La source de ce roman réside dans le folklore celtique, répandu d'abord en Angleterre, ensuite en France, par l'intermédiaire des conteurs gallois. Ils y apportent des poèmes

²⁴ Disponible en ligne sur : <http://ebooks.unibuc.ro/ils/MihaelaVoicu-LaLiterature/La%20matiere%20antique.htm> Consulté le : 22/02/2022

musicaux (lais) ou des contes renfermant les thèmes principaux des sagas celtiques qui vont inspirer également la thématique des récits arthuriens : les enfances secrètes du héros, la quête d'objets merveilleux, l'intervention des fées dans la vie des mortels, le don contraignant, la visite du héros dans l'Autre Monde, pays des morts mais aussi des fées, solidaire du monde des vivants dont seule une frontière humide le sépare. Coupés de leurs racines, ces éléments mythiques peuvent être aisément infléchis dans un sens courtois. C'est ce que prouvent les Lais de Marie de France²⁵. Désignant en même temps la source orale que Marie a recueillie pour la «mettre en mémoire» et la forme littéraire qu'elle invente, le lai traduit une nouvelle conception du travail poétique : la source des lais n'est plus un texte écrit investi d'autorité, mais une tradition orale, à laquelle l'écrivain reconnaît une vérité. Vérité d'ordre moral et psychologique car, au-delà du merveilleux féérique présent dans nombre des lais de Marie, la grande aventure que ceux-ci racontent, c'est l'irruption de l'amour dans une vie et la série d'épreuves qu'il impose.

La célèbre histoire d'amour de Tristan et Iseut relève elle aussi de la matière de Bretagne. La grande originalité de Tristan et Iseut, c'est d'exprimer à travers un symbole poétique, un amour plus fort que le monde et ses lois, plus fort même que l'Ordre divin et que la mort. Qu'il s'agisse de version commune (le texte de Béroul et le fragment de la Folie Tristan de Berne) ou de version courtoise (le texte de Thomas et la Folie Tristan d'Oxford), le roman de Tristan et Iseut se présente comme une interrogation inquiète sur la nature de l'amour et sur la place qu'il peut/doit tenir dans les cœurs et dans la société.

- **Travail à domicile : Etude d'un extrait du roman de Tristan et Iseut**

D'origine celtique, la légende de Tristan et Iseut est, avec celle du Graal, la plus célèbre des histoires médiévales. Aucun texte médiéval ne la restitue dans son ensemble. Parmi les versions françaises les plus importantes, il faut mentionner celle de Béroul,

²⁵ Marie de France est une poétesse du XII^e siècle, elle est la première femme de lettres en Occident à écrire en langue vulgaire. Ses courts récits en vers appelés « Lais » de Marie de France, sont une adaptation en langue d'oïl de la matière de Bretagne. Ils ont rencontré un immense succès de son vivant dans toutes les cours de France et d'Angleterre dont ils célèbrent l'idéal chevaleresque.

probablement plus proche de la version primitive, qui offre la partie centrale de l'histoire, et celle de Thomas, trouvère anglo-normand, qui tente d'adapter la légende aux exigences de l'éthique courtoise. À ces deux textes, il convient d'ajouter les deux Folie Tristan, de Berne et d'Oxford, racontant toutes les deux le même épisode de la légende.

BÉROUL : Le Roman de Tristan et Iseut (1165-1175)

La Forêt du Morois

Obligés de s'enfuir après que leur passion a été découverte, Tristan et Iseut trouvent refuge dans la forêt du Morois. Ils y séjournent pendant trois ans, malgré les difficultés. Un jour ils rencontrent par hasard l'ermite Ogrin, qui tente de les persuader à réintégrer l'ordre social. Un jour, ils arrivent par hasard à l'ermitage de frère Ogrin. La vie qu'ils mènent est dure et pénible mais ils s'entre'aiment de si grand amour qu'ils ne sentent pas la douleur.

L'ermite reconnut Tristan. Appuyé sur son bâton, il lui dit : «Écoutez seigneur Tristan le grand serment qu'on a juré en Cornouaille : quiconque vous livrera sans faute au roi recevra cent marcs de récompense. Il n'y a donc baron de ce pays qui n'ait juré, la main dans celle de Marc, de vous livrer mort ou vif.» Ogrin ajoute avec bonté : «Par ma foi, Tristan, Dieu pardonne les péchés de celui qui se repent, à condition qu'il ait la foi et qu'il se confesse.»

Tristan lui dit : «Sire, en vérité, elle m'aime en toute bonne foi, mais vous n'en connaissez pas la raison. Si elle m'aime, c'est par le breuvage. Je ne peux pas me séparer d'elle, ni elle de moi, je dois vous l'avouer.»

Ogrin lui dit : «Quel réconfort peut-on donner à un homme mort? Car il est bien mort celui qui persiste dans le péché ; s'il ne se repent, on ne peut donner nulle pénitence à un pécheur sans repentance ; accomplis ta pénitence !»

L'ermite Ogrin les exhorte longuement et leur conseille de se repentir. Il leur cite à plusieurs reprises le témoignage de l'Écriture. Avec insistance, il leur rappelle l'obligation de se séparer. À Tristan il dit d'une voix émue : «Que vas-tu faire? Réfléchis !»

- Sire, j'aime Iseut si éperdument au point d'en perdre le sommeil. Ma décision est irrévocable : j'aime mieux vivre comme un mendiant avec elle, me nourrir d'herbes et de glands, plutôt que de posséder le royaume d'Otran. Ne me demandez pas de la quitter car, vraiment, je ne le puis.»

Aux pieds de l'ermite, Iseut éclate en sanglots. À plusieurs reprises elle change de couleur. Souvent elle l'implore d'avoir pitié d'elle :

- Sire, par le Dieu tout-puissant, il ne m'aime et je ne l'aime qu'à cause d'un breuvage que j'ai bu et qu'il a bu. Voilà notre péché ! C'est pour cela que le roi nous a chassés.»²⁶

Consigne :

- Expliquez les positions réciproques des amants et d'Ogrin.
- Comment Tristan et Iseut se situent-ils par rapport aux normes sacrées ? Quelle est la signification de leur attitude ?
- Que penser de la justification de l'amour par le philtre ? Est-ce qu'elle annule la liberté ?

2.5. Les Récits satiriques

En réaction contre la noblesse des personnages et le raffinement des situations que présentent les récits courtois, s'imposent les fabliaux, textes grivois très populaires. La veine satirique donne aussi le chef-d'œuvre du **Roman de Renart**, composé par plusieurs écrivains entre le XIIe et le XIIIe siècle : empruntant aux fabulistes l'idée de décrire les êtres humains sous les traits d'animaux, ce récit subversif dénonce les travers de la société du temps et parodie les récits courtois. Certains personnages, en particulier le héros, Renard le Goupil, restent aujourd'hui encore très populaires.

2.6. Les Récits allégoriques

²⁶ Disponible en ligne sur : <https://fr.scribd.com/doc/42209568/Tristan-Et-Iseut> Consulté le : 11/09/2021

Avant d'être au service du divertissement, le roman d'alors a pour fonction première de véhiculer les valeurs de la «classe» dominante et une certaine représentation du monde. Il produit ainsi, dans la veine didactique et allégorique, **Le Roman de la Rose**, chef-d'œuvre datant du XIII^e siècle. Cette somme poétique de près de 22 000 vers, écrite pour sa première partie (4 000 vers environ) dans la première moitié du XIII^e siècle, a pour auteur Guillaume de Lorris : elle développe le récit courtois d'un songe où la Rose symbolise la Dame aimée et inaccessible. Laissée inachevée, cette première partie a été complétée par Jean de Meung dans la seconde moitié du siècle, mais dans une perspective très différente, puisque le roman cesse alors d'être un éloge de l'amour courtois pour devenir une somme encyclopédique traitant de savoir, de morale et de religion. À la fin du XIV^e siècle, l'invention romanesque semble s'essouffler ; le récit allégorique ne semble plus utilisé que pour authentifier la noblesse d'un lignage.

2.7. Les Chroniques

Les chansons de geste ont été longtemps le seul outil de connaissance des épisodes guerriers de l'histoire ; elles sont supplantées peu à peu par les chroniques, textes composés en prose, le plus souvent par un témoin direct des événements ; délaissant le recours au merveilleux, les chroniques donnent des faits une vision plus réaliste. L'un des principaux auteurs de chronique est Geoffroi de Villehardouin, qui traite de la quatrième croisade avec un souci alors nouveau de contemporanéité. La notion de vérité historique se fait de plus en plus précise au XIV^e siècle, et des écrivains de métier (n'ayant pas participé aux événements relatés) s'illustrent à leur tour dans le genre. C'est avec Jean Froissart que la chronique acquiert ses lettres de noblesse : à côté des tournois et des combats spectaculaires, il mentionne dans ses chroniques les problèmes politiques et l'émergence de nouvelles «classes sociales». Mais, au moment où les relations entre rois et seigneurs se compliquent, le besoin d'une nouvelle écriture se fait sentir : Philippe de Commines, avec ses Mémoires (1488-v. 1498, publiés en 1524), écrit le premier livre d'histoire de l'âge moderne : il privilégie l'analyse à la description, ne se limite plus à un exposé chronologique et montre le souci nouveau de mettre les événements en perspective.

2.8. Le Théâtre

C'est à partir de la liturgie de la messe, peu à peu produite en langue vulgaire puis accompagnée de véritables mises en scène, que naît le théâtre français. D'abord représentés dans l'enceinte de l'église par des prêtres ou des moines, les drames liturgiques sont à l'origine interprétés en latin et visent à illustrer le culte. Rejetés à l'extérieur de l'église au milieu du XIIe siècle, ils sont dès lors représentés sur le parvis (placettes), tandis que la langue vulgaire éclipse le latin. Les thèmes les plus courants de ces «jeux» (terme médiéval signifiant «drame») sont naturellement extraits de la Bible (dans les pièces appelées miracles ou mystères) ou des représentations allégoriques à visée pédagogique (dans les moralités). Les miracles, qui privilégient d'abord les épisodes bibliques, notamment la Passion du Christ (le Mystère de la Passion d'Arnoul Gréban est considéré comme un chef-d'œuvre du théâtre du XVe siècle), prennent progressivement en compte toute l'Histoire sainte, en particulier la vie des saints, et s'ouvrent à des parenthèses profanes. Des textes indépendants, d'inspiration mondaine, apparaissent alors comme les performances des jongleurs. Le Jeu de la feuillée et le Jeu de Robin et Marion, composés par Adam de la Halle dans la seconde moitié du XIIIe siècle, constituent les premières pièces de théâtre entièrement profanes. Héritière des fabliaux et des scènes comiques qui viennent de plus en plus fréquemment alléger la représentation des mystères, la farce se développe au XIVe siècle et perdure jusqu'à la moitié du XVIe siècle, passant de l'état de texte bref, à celui de pièce de théâtre à part entière, ancêtre de la comédie moderne. La Farce de maître Pathelin (v. 1465) constitue le chef-d'œuvre du genre.

ANNEXE : CHRONOLOGIE DU MOYEN AGE

476 : Début (conventionnel) du «Moyen Âge» : disparition de l'Empire romain d'Occident.

496 : Clovis, premier roi des Francs (481-511), reçoit le baptême à Reims.

732 : Charles Martel écrase les Arabes à Poitiers, mettant un terme définitif à l'expansion musulmane en Occident.

800 : Charlemagne couronné empereur d'Occident. La «Renaissance carolingienne».

842 : Serments de Strasbourg, premier texte en français et en allemand.

843 : Traité de Verdun ; partage de l'Empire carolingien.

IXe : Invasions normandes.

881 : Séquence de sainte Eulalie.

987 : Hugues Capet, roi de France : naissance de la dynastie capétienne.

1045 : Vie de saint Alexis.

1066 : Conquête de l'Angleterre par les Normands de Guillaume le Conquérant (Bataille de Hastings).

1071 : Naissance du premier troubadour : Guillaume IX, duc d'Aquitaine (mort en 1127).

1095-1099 : Première croisade. Création du royaume latin de Jérusalem.

1100 : Les plus anciennes chansons de geste françaises : La Chanson de Roland, La Chanson de Guillaume, Gormont et Isembart.

1120 : Albéric de Pisançon, Le Roman d'Alexandre, premier roman antique.

1120-1140 : Jaufré Rudel compose ses chansons.

1136-1138 : Geoffroy de Monmouth, Historia Regum Britanniae: première œuvre où apparaît le roi Arthur.

1147-1150 : Seconde croisade, prêchée par saint Bernard.

Vers 1150 : Bernard de Ventadour compose ses chansons.

1150 : Le Roman de Thèbes; Le Charroi de Nîmes, Le Couronnement de Louis.

1152 : Aliénor d'Aquitaine, répudiée par Louis VII (roi de France), son premier époux, épouse Henri Plantagenêt (roi d'Angleterre en 1153).

1155-1160 : Wace, Le Roman de Brut, première apparition du roi Arthur dans une œuvre en français ; Le Roman d'Énéas ; Le Jeu d'Adam, première représentation dramatique en français.

1160-1165 : Benoît de Sainte Maure, Le Roman de Troie.

1165 : Les Lais de Marie de France ; le Tristan de Béroul.

1170 : Chrétien de Troyes : Érec et Énide, premier roman arthurien.

1174 : Thomas d'Angleterre, Le Roman de Tristan.

1175 : Premières branches du Roman de Renart.

1176 : Chrétien de Troyes : Cligès.

1177 : Chrétien de Troyes : Le Chevalier de la Charrette, Yvain ou Le Chevalier au lion.

1180-1223 : règne de Philippe Auguste, roi de France.

1182 : Chrétien de Troyes : Le Conte du Graal: première apparition du graal dans une œuvre française.

1187 : Jérusalem reprise par Saladin.

1191 : Continuations du Conte du Graal de Chrétien de Troyes. Début de la troisième croisade.

1180-1200 : création de l'Université de Paris.

1200 : Robert de Boron, Le Roman de l'estoire dou Graal : cyclisation et christianisation de la légende du Graal.

1202 : Jean Renart, Le Lai de l'ombre : les débuts du courant réaliste.

1202-1204 : Quatrième Croisade achevée par la prise de Constantinople par les croisés.

1209 : Début de la croisade contre les Albigeois (ou cathares).

1210-1215 : Chroniques de Geoffroy de Villehardouin et de Robert de Clari sur la Quatrième Croisade.

1214 : Victoire de Bouvines remportée par Philippe Auguste : affermissement du pouvoir royal.

1215 : Quatrième Concile de Lateran : obligation de la confession annuelle. Naissance des ordres mendiants.

1220-1225 : Cycle en prose : Lancelot ; La Quête du Saint Graal ; La Mort du Roi Arthur.

1226-1270 : Règne de saint Louis.

1230 : Le Tristan en prose.

1235-1240 : Guillaume de Lorris, Le Roman de la Rose.

1253 : mort de Thibaut de Champagne.

1254 : Querelle universitaire (conflit avec les ordres mendiants).

1262 : Rutebeuf, Miracle de Théophile.

1266-1273 : Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique ; début de la scolastique universitaire.

1276 : Adam de la Halle, Le Jeu de la feuillée.

1277 : Jean de Meun, Le Roman de la Rose.

1285-1314 : Règne de Philippe le Bel. Renforcement de l'État monarchique.

1309 : Installation des Papes à Avignon (jusqu'en 1377). Joinville achève la Vie de saint Louis.

1313 : Dante achève la Divine Comédie.

1328 : Mort de Charles IV, dernier Capétien direct. Les Valois montent sur le trône de France.

1337 : Début de la Guerre de Cent Ans.

1348-1358 : La peste noire.

1364 : Le Voir Dit de Guillaume de Machaut.

1369 : Boccace écrit le Décaméron.

1373 : Premier livre des Chroniques de Froissart.

1378-1417 : Grand Schisme d'Occident.

1394 : Naissance de Charles d'Orléans.

1399 : Premières œuvres de Christine de Pizan.

1407 : Guerre civile entre Armagnacs et Bourguignons.

1415 : Défaite d'Azincourt. Charles d'Orléans prisonnier en Angleterre.

1431 : Naissance de Villon (?). Jeanne d'Arc brûlée à Rouen.

1453 : Fin de la Guerre de Cent Ans. Constantinople tombe entre les mains des Turcs, fin de l'empire byzantin.

1454 : Premier ouvrage imprimé à Mayence.

1456 : François Villon, Le Lais.

1461 : François Villon, Le Testament. Louis XI roi de France.

1462 : Les Cent Nouvelles nouvelles.

1464 : La Farce de Maître Pathelin.

1465 : Mort de Charles d'Orléans.

1489 : Commynes commence ses Mémoires.

1492 : Découverte de l'Amérique par Cristophe Colomb.

Source : VOICU, Mihaela, *La littérature française du moyen âge, Xème-XVème siècles*, Editura Universitatii din Bucuresti, Bucuresti, 2001)

CHAPITRE II

La littérature de la Renaissance

INTRODUCTION

Après le XVe siècle, qui représente une période de transition à la fin du Moyen âge, la Renaissance débute en France avec le règne du souverain et mécène François Ier. Le courant littéraire le plus important de cette époque est l'humanisme. Les principes de l'humanisme vont marquer profondément la littérature : retour aux textes anciens (grecs, latins et hébreux), désir de connaissance, épicurisme indiscutable, renouvellement des formes et des thèmes en se distinguant de la littérature médiévale. La poésie compte comme auteur important Marot, Jean de Sponde, Agrippa d'Aubigné, l'école de la Pléiade parmi laquelle figurent Ronsard, Du Bellay. Les romans les plus marquants sont ceux de Rabelais et de Marguerite de Navarre. Les Essais de Montaigne sont un important ouvrage entre philosophie et autobiographie.

1. La Renaissance :

La Renaissance désigne un mouvement intellectuel et artistique né en Italie au XVe siècle, caractérisé par la redécouverte de textes antiques, la volonté de les imiter, en même temps que d'en faire une critique savante. La Renaissance a aussi irrigué tant les villes que les campagnes par la construction d'églises, d'édifices publics, de manoirs, de maisons et d'hôtels particuliers, etc. La Renaissance marque un tournant dans l'histoire de l'Europe en multipliant les échanges entre pays européens comme l'Italie, la France, l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal. On entre dans l'époque moderne et l'on peut clairement identifier des éléments de rupture avec le Moyen Âge. C'est donc une période charnière pour notre Histoire. L'humanisme est le mouvement littéraire et culturel qui se développe pendant cette période. Des écrivains se retrouvent autour d'intérêts communs et marquent par leurs œuvres un tournant fondamental dans l'évolution de la langue et de la littérature française et européenne.

S'il est difficile de dater précisément les débuts de la Renaissance, on peut noter des changements remarquables dès le XIVe siècle et surtout le XVe siècle en Italie et aux

Pays-Bas. En Italie, un homme comme Pétrarque, dès le XIV^e siècle, prône un retour aux textes antiques pour sortir de l'obscurantisme du Moyen Âge. Un siècle et demi plus tard, avec les guerres d'Italie, la France découvre, émerveillée, les trésors artistiques et culturels de l'Italie.

Pour comprendre cette période, il ne suffit pas de penser qu'on a fait table rase sur le Moyen Âge. D'ailleurs, la notion même de Renaissance est un concept du XIX^e siècle qui a été beaucoup discuté au XX^e siècle en raison de son caractère trop uniforme, comme si les hommes du Moyen Âge étaient restés dans l'ignorance et qu'il avait fallu attendre la Renaissance pour entrer dans la culture. Les transitions se sont faites au fur et à mesure et la culture du Moyen Âge est encore présente aux XV^e et XVI^e siècles en France. À ces réserves près, on peut pourtant noter un certain nombre d'éléments de rupture avec les valeurs du moyen âge. La conception de l'homme a changé et a entraîné un optimisme dans les capacités humaines, ce qui s'est traduit par des recherches sur l'éducation et l'apprentissage dont les répercussions sont encore manifestes aujourd'hui.

Le pouvoir et la religion font l'objet de critiques qui aboutiront au protestantisme. La découverte de l'Amérique et de peuples inconnus amène des modifications dans la représentation de l'homme et du monde. Ces changements de perspective ont eu des conséquences sur les productions littéraires et artistiques. On assiste à un véritable renouveau de la peinture, l'architecture et la sculpture.

2. Le contexte culturel de l'époque :

La pensée de la Renaissance est marquée par une remise en cause générale des certitudes du passé ; les travaux d'Ambroise Paré en médecine, de Nicolas Copernic en astronomie et de Ramus en logique, ou encore les perspectives ouvertes par les grandes découvertes renouvellent la vision de l'Homme et du monde. Cette vision nouvelle se nourrit également de l'exemple de la Renaissance italienne (XV^e siècle) et de celui des civilisations grecque et romaine. Dans le même temps, l'invention de l'imprimerie rend

possible une diffusion plus large des textes, notamment des textes fondamentaux et, en premier lieu, de la Bible. Des érudits, soucieux de revenir aux textes originaux, offrent de nouvelles traductions des textes grecs et latins (Aristote, les évangiles, Plutarque, etc.) ou de nouveaux outils d'étude et de connaissance (grammaires, dictionnaires).

Les deux grands courants de pensée qui dominent le XVI^e siècle sont le mouvement religieux de la Réforme et le courant d'idées de l'humanisme qui, quoique fort divergents sur des points essentiels, sont tous deux issus de la même volonté de revenir à la pureté des textes originaux et de se livrer à une critique libre et constructive des institutions culturelle, religieuse et politique. La Réforme, initiée par Martin Luther en Allemagne, s'incarne en France dans l'évangélisme et dans le calvinisme²⁷, né avec l'Institution de la religion chrétienne (1536-1559) de Jean Calvin. Condamnée par l'église catholique, puis par les autorités religieuse et politique françaises, la Réforme est durement réprimée, ce qui engendre une série de guerres civiles. Lié souvent à la pensée évangéliste, le courant humaniste a assimilé l'idée de la relativité de valeurs autrefois considérées comme absolues. Il prône le respect de l'individu comme de la liberté de pensée et de croyance, revendique une nouvelle rigueur intellectuelle, fondée sur des méthodes scientifiques, intégrant l'expérimentation, et appelle à un retour à l'étude des textes de l'Antiquité grecque et romaine. La Réforme et l'humanisme opèrent un profond renouvellement, tant formel que thématique, dans les lettres françaises. La langue littéraire du XVI^e siècle est par ailleurs remarquable par sa richesse ; les œuvres de ce temps le sont par leur grande variété, par leur vivacité et par leur liberté de ton. Dans le domaine de la poésie, la Pléiade entreprend des réformes majeures, préconisant l'imitation des formes anciennes ou italiennes et l'enrichissement de la langue française, et conférant au lyrisme une dimension plus personnelle qu'auparavant. Dans le genre narratif, le roman demeure un genre prisé, mais c'est la nouvelle qui se développe de la façon la plus spectaculaire. Les plus grands textes de ce temps se situent toutefois au-

²⁷ Le calvinisme (ainsi nommé d'après Jean Calvin), aussi appelé tradition réformée, foi réformée ou théologie réformée, est une doctrine théologique et une approche de la vie chrétienne reposant sur le principe de la souveraineté de Dieu en toutes choses. Elle porte le nom du réformateur français Jean Calvin en raison de son influence dominante, ainsi que de son rôle déterminant dans les débats confessionnels et ecclésiastiques du XVI^e siècle.

delà des genres : les récits de Rabelais et les Essais de Montaigne ne répondent en effet à aucun critère de genre préétabli.

3. L'humanisme

Les XVe et XVIe siècles voient naître un courant de pensée nouveau, l'humanisme, qui remet en cause la pensée médiévale traditionnelle imposée par l'Eglise :

Dans les dernières décennies du XVe siècle se sont multipliés, en Italie puis dans toute l'Europe, les travaux humanistes – c'est-à-dire, au sens originel du terme, l'étude des lettres profanes, humaniores litterae, distincte de celle des lettres sacrées, diviniore litterae, et constituant en dehors de celles-ci le secteur autonome des studia humanitatis qui, ne faisant appel qu'aux ressources naturelles de l'homme, sont censées avoir atteint leur perfection dans les civilisations de l'Antiquité païenne. Le legs de celles-ci, augmenté des documents qu'ont apportés les érudits chassés de Byzance, divulgué par l'imprimerie, retravaillé par commentaires et confrontations, change de statut.²⁸

Nous comprenons donc que les humanistes, en redécouvrant l'Antiquité, imposent désormais l'idée que l'Homme est l'acteur du monde dans lequel il vit. Cet humanisme est alors, contrairement au courant traditionnel du Moyen-âge, un courant de pensée optimiste. L'éducation est la préoccupation première des humanistes. Ces derniers ont à cœur de développer l'esprit critique et la réflexion intellectuelle des individus. Une place non négligeable est également réservée à l'exercice physique car selon Montaigne, il faut « une tête bien faite dans un corps bien fait ».

3.1. Caractéristiques de l'Humanisme :

- **Un homme nouveau** : Au Moyen-âge, la vie intellectuelle et spirituelle est placée, sous le contrôle de l'Eglise. Dans le cadre de cette pensée encadrée,

²⁸ BIDEAUX, Michel et al, *Histoire de la littérature française au XVIe siècle*, PRU de Rennes, 2004, p. 13.

l'Homme est condamné à subir la volonté divine sur terre en raison du péché originel. On pense que Dieu dirige le monde et que toute chose est décidée par lui. L'Homme n'a donc aucun pouvoir de décision en ce qui concerne sa vie sur terre. Dès la fin du XVe siècle, des penseurs, des écrivains, des théologiens et des scientifiques tentent de rompre avec ces idées. Ce sont les humanistes. Selon eux, l'Homme est le gardien du monde dans lequel il vit, il en est l'acteur, il n'est donc pas celui qui subit mais celui qui décide. Pour défendre cette position, ils s'appuient sur des idées émises dès l'Antiquité.

- **Un retour à l'Antiquité :** Nombreux textes remontant à l'Antiquité sont redécouverts au milieu du XVe siècle par les intellectuels européens, car depuis la prise de Constantinople par les Turcs (1453), ces textes sont de nouveau en circulation. Les auteurs surtout latins et grecs, qu'on appelle les Anciens, sont donc lus par les humanistes, qui découvrent alors une nouvelle façon de voir le monde. En effet, les Anciens n'étant pas encore chrétiens, orientent leurs réflexions sur la recherche du bonheur sur terre. Chose inimaginable au Moyen-âge, car l'Eglise juge le bonheur impossible.
- **Croyance dans le progrès :** Au fil de leur lecture et de leur analyse des textes de l'Antiquité, les humanistes découvrent également la croyance dans le progrès : l'Homme et le monde peuvent s'améliorer il faut donc avoir confiance en l'Homme. Ce courant optimiste règne dans la pensée humaniste des XVe et XVIe siècles et s'oppose radicalement au courant pessimiste du Moyen-âge. Pour l'humaniste, l'action divine n'explique pas tout. Il suggère une lecture du monde qui privilégie le rôle de l'Homme et qui met de côté celui de Dieu. Enfin, cette étude des textes anciens contribue à développer l'esprit critique. Les humanistes s'attachent à mettre au point des traductions les plus fidèles possibles. Il leur faut pour cela analyser et comparer les originaux aux traductions réalisées au cours du Moyen-âge, traductions souvent de mauvaise qualité car elles sont recopiées à la main, ce qui est source d'erreur.

3.2. L'Humanisme et les savoirs :

- **L'importance de l'éducation** : Les humanistes, tels que Rabelais, Erasme, Montaigne, écrivent beaucoup sur la question de l'éducation. Pour eux, c'est par l'acquisition de connaissances que l'Homme peut devenir acteur du monde. Dans l'optique de cette acquisition, ils développent alors certains principes : Le retour aux textes anciens pour permettre à chaque élève de développer son esprit critique, ce qui signifie la maîtrise des langues anciennes : le grec, le latin et même l'hébreu ; la réflexion personnelle possible grâce aux livres dont dispose l'élève, développement du travail en autonomie ; l'éducation physique et sportive car le bien-être du corps et de l'esprit vont de pair
- **La curiosité scientifique** : L'étude des textes religieux reste très importante pour les humanistes. Cependant, à la fin du XVe siècle, le savoir scientifique apparaît. Les travaux des humanistes sont, dès lors, motivés par le désir de comprendre l'Homme et le monde. Ils font des hypothèses ainsi que des expériences pour vérifier et développer des techniques nouvelles : c'est ainsi que naît la démarche scientifique. Les progrès sont nombreux : Dans les maths, insertion des signes + et –, développement du calcul algébrique..., dans l'astronomie : Copernic expose l'idée selon laquelle la terre est une planète tournant autour du soleil, Galilée confirme l'idée au début du XVIe siècle..., en anatomie: la connaissance du corps humain se précise grâce aux travaux de Vésale qui effectue des dissections, Michel Servet comprend le phénomène de la circulation sanguine..., en zoologie, en botanique et en géographie : les connaissances progressent grâce aux découvertes des explorateurs.
- **La diffusion de l'humanisme** : L'invention de l'imprimerie permet aux humanistes de faire publier leurs écrits en multiples exemplaires, ils sont ensuite diffusés dans l'Europe entière. Leurs œuvres se vendent bien car l'humanisme présente beaucoup d'idées nouvelles qui séduisent les milieux noble, bourgeois et étudiant.

- Autre phénomène marquant du XVI^e siècle, les ouvrages sont de plus en plus souvent écrits en langue nationale : italien, français, allemand... Ce changement découle de la volonté des humanistes de traduire la Bible afin que tout le monde puisse la lire et ainsi pratiquer une religion plus fidèle aux Saintes Ecritures, volonté qui s'est ensuite élargie aux autres écrits.

3.3. La littérature humaniste

Pendant le XVe siècle, l'Italie a connu un renouveau des arts sans précédent. Des peintres vénitiens comme Le Titien utilisent la peinture à l'huile, développant des effets visuels inédits. Michel-Ange, peintre et sculpteur, étonne par ses détails anatomiques. François Ier se fait appeler protecteur des Arts et des Lettres. Il écrit lui-même de la poésie. En revenant de son expédition en Italie, il invite Léonard de Vinci en France. Dans toutes ces œuvres (sculpture, architecture, peinture) il y a un point commun : le sujet religieux laisse place au sujet humain. L'homme de la Renaissance ne souhaite plus seulement sauver son âme, il veut devenir un homme accompli, civilisé par les arts et la culture. Petit à petit, l'artiste prend conscience de sa propre valeur. Il se met à signer ses œuvres, à réaliser des autoportraits.

Cela vaut aussi en littérature : en tête de ses Essais, Montaigne déclare qu'il se peint lui-même. Cette nouvelle importance du rôle central de l'individu amène les auteurs humanistes à revendiquer le libre examen : l'homme peut réfléchir par lui-même sur tous les sujets. Mais pour cela, il faut revenir aux sources. Les humanistes du XVI^e siècle n'ont donc pas soudainement inventé des idées nouvelles : au contraire, ils se sont appliqués à redécouvrir des idées qui existaient déjà. C'est l'innutrition : se nourrir des textes passés. Voilà ce qui est fascinant avec le mouvement humaniste : la redécouverte d'auteurs vieux de 1500 voire 2000 ans déclenche une réaction en chaîne accélérant la connaissance dans tous les domaines.

S'appuyer sur les Anciens (grecs et latins). On ne s'en rend pas bien compte, mais beaucoup de ces auteurs étaient considérés comme « profanes », trop éloignés des dogmes religieux. C'était donc une démarche subversive à l'époque...Par exemple, Rabelais, déjà mal vu par l'Église parce que c'était un moine défroqué, (c'est-à-dire, qui a quitté les ordres monastiques) mais en plus, marié et pratiquant la médecine — se voit confisquer sa bibliothèque en 1523, accusé d'hérésie par la Sorbonne.

La littérature française du XVI^e siècle est marquée par l'établissement de la langue française comme une grande langue littéraire et par d'importants créateurs qui fondent les principaux genres de la littérature moderne en France avec François Rabelais pour la prose littéraire, Pierre de Ronsard et Joachim Du Bellay pour la poésie, Michel de Montaigne pour la littérature d'idées ou Robert Garnier et Étienne Jodelle pour le théâtre. Elle s'inscrit dans un siècle de transformations multiples et fondamentales, dans tous les domaines (croyances religieuses, démarches intellectuelles, sciences et techniques, découvertes géographiques, transformations politiques...) qu'expriment les termes de « Renaissance », « Humanisme » et de l'époque moderne. Parmi les genres littéraires du XVI^e siècle, nous citons :

3.3.1. Les contes

Ils continuent la tradition médiévale en traitant des problèmes de la morale, de la religion, du savoir. Ils sont pour la plupart amusants et gardent le caractère oral des fabliaux et des farces. En général, ils représentent des récits invraisemblables. Les personnages sont choisis dans diverses couches de la société. S'il y a des pointes satiriques, elles sont adressées aux moines et aux curés, aux gens de la justice, aux femmes bavardes et inconstantes. On peut citer dans la fibre satirique, les œuvres de Noël du Fail dont les étonnants *Propos rustiques* (1547) mettent en scène quatre vieux paysans évoquant les mœurs d'autrefois.

3.3.2. Les nouvelles

Elles sont introduites en France grâce à l'imitation de Boccace. Il s'agit de récits généralement brefs, de construction dramatique, avec des personnages peu nombreux.

Au XVI^e la nouvelle française est liée au nom de Marguerite de Navarre (1492-1549), sœur de François I^{er}. Dans son Heptaméron elle peint des situations simples et contemporaines et marque le début de l'étude psychologique en littérature. L'intrigue est toujours amoureuse, les personnages sont pris du réel.

3.3.3. Le roman d'aventures

C'est l'œuvre de François Rabelais (1483-1553), à la fois homme d'Église et médecin, qui domine le siècle par sa truculence et son humanisme optimiste. Cette œuvre porte en elle toute la complexité du genre romanesque et, ce qui est plus important, de la réflexion humaniste de l'époque. C'est le roman de François Rabelais (1483-1553) Gargantua et Pantagruel. Dans cinq livres publiés de 1532 à 1564, Rabelais, nourri de ses lectures et de ses souvenirs, reprend les légendes d'une famille de géants et, à travers les aventures de ses personnages Gargantua et Pantagruel, père et fils, exprime ses idées humanistes sur le bonheur, la guerre, l'Église, l'éducation, la politique d'un roi, l'ordre social. Son idée maîtresse est la foi enthousiaste dans la raison et les possibilités humaines. Ses personnages principaux ont l'esprit large, l'âme magnanime, le bon sens, l'avidité du savoir, l'amour de l'action, la haine du fanatisme religieux et politique, la volonté de chercher la vérité sans arrêt. Ce sont, en effet, les traits de l'Homme de la Renaissance. L'idée de l'homme fidèle à sa nature, qui reste lui-même, sans masque, trouve son incarnation dans le personnage de Pantagruel et s'exprime aujourd'hui par la notion de « pantagruélisme ». Les cinq livres de Rabelais constituent une œuvre continue, comportant des « genres » différents : légendes antiques parodiées, récits épiques, scènes de lamentation ou de la comédie, dialogues, enquêtes. Rabelais se sert de l'allégorie, du grotesque, de la caricature, de la bouffonnade, de tous les moyens traditionnels médiévaux, pour revêtir le fond humaniste de son œuvre. L'unité est assurée par sa langue prodigieuse, extrêmement riche, abondante. On dit souvent que le vrai géant de l'œuvre, c'est la parole. Une autre caractéristique importante en est le rire : tout est dit dans le rire et par le rire, ce qui, d'après Rabelais est le propre de l'homme.

Travail à domicile : Etude d'un extrait du roman Pantagruel

Très cher fils, Je t'engage à employer ta jeunesse à bien progresser en savoir et en vertu. [...]Tu es à Paris, tu as ton précepteur Épistémon : l'un par un enseignement vivant et oral, l'autre par de louables exemples, peuvent te former.

J'entends et je veux que tu apprennes parfaitement les langues : premièrement le grec, comme le veut Quintilien ; deuxièmement le latin ; puis l'hébreu pour les saintes Lettres, le chaldéen et l'arabe pour la même raison ; et que tu formes ton style sur celui de Platon pour le grec, sur celui de Cicéron pour le latin. Qu'il n'y ait d'étude scientifique que tu ne gardes présente en ta mémoire et pour cela tu t'aideras de l'Encyclopédie universelle des auteurs qui s'en sont occupés.

Des arts libéraux : géométrie, arithmétique et musique, je t'en ai donné le goût quand tu étais encore jeune, à cinq ou six ans ; continue ; de l'astronomie, apprend toutes les règles, mais laisse-moi l'astrologie, comme autant d'abus et de futilités. Et quant à la connaissance de l'histoire naturelle, je veux que tu t'y adonnes avec zèle : qu'il n'y ait ni mer, ni rivière, ni source dont tu ignores les poissons ; tous les oiseaux du ciel, tous les arbres, arbustes, et les buissons des forêts, toutes les herbes de la terre, tous les métaux cachés au ventre des abîmes, les pierreries de tous les pays de l'Orient et du Midi, que rien ne te soit inconnu.

Puis relis soigneusement les livres des médecins grecs, arabes et latins, sans mépriser les Talmudistes et les Cabalistes, et, par de fréquentes dissections, acquiers une connaissance parfaite de l'autre monde qu'est l'homme. Et pendant quelques heures du jour, va voir les saintes Lettres : d'abord en grec le Nouveau Testament et les épîtres des apôtres, puis, en hébreu, l'Ancien Testament.

En somme, que je voie en toi un abîme de science car, maintenant que tu deviens homme et te fais grand, il te faudra quitter la tranquillité et le repos de l'étude pour apprendre la chevalerie et les armes afin de défendre ma maison, et de secourir nos amis dans toutes leurs difficultés causées par les assauts des malfaiteurs. Et je veux que, bientôt, tu mesures tes progrès ; cela, tu ne pourras mieux le faire qu'en soutenant des discussions

publiques, sur tous les sujets, envers et contre tous, et qu'en fréquentant les gens lettrés tant à Paris qu'ailleurs

Mais – parce que, selon le sage Salomon, Sagesse n'entre pas en âme malveillante et que science sans conscience n'est que ruine de l'âme – tu dois servir, aimer et craindre Dieu, et mettre en Lui toutes tes pensées et tout ton espoir ; [...]. Mon fils, que la paix et la grâce de Notre-Seigneur soient avec toi. *Amen*. D'Utopie, ce dix-septième jour du mois de mars, ton père Gargantua.

François Rabelais, Pantagruel, chap. VIII, 1532 ; édition en français moderne par Guy Demerson, Éditions du Seuil, 1973 et 1995²⁹

Consigne :

- De quelle manière Rabelais transcrit-il l'idéal humaniste dans ces conseils donnés à son fils ?
- Quel est le rôle esthétique et pédagogique du genre épistolaire pour développer une argumentation en faveur de l'éducation humaniste ?

3.3.4. Les essais

Ce titre créé par Montaigne (1533-1592) est sans précédent dans la littérature française. *Les Essais* paraissent en trois éditions qui sont tour à tour inspirés par la lecture des Anciens. Deux choses attirent l'intérêt : la réflexion générale sur l'homme et le monde et la réflexion sur ce que lui, Montaigne, représente en tant qu'homme. La façon dont il parle de lui sans la moindre gêne, avec une sincérité mêlée de modestie et d'orgueil à la fois, reste unique. Partant de son cas individuel, il s'engage à réfléchir et à donner des jugements sur tout ce qui l'impressionne : la vie et la mort, la vérité et le mensonge de certaines sciences, les possibilités de comprendre le monde, les faiblesses de l'homme et de la religion, l'amitié, l'instruction des enfants, les voyages, les affaires, la politique. Il enseigne l'art de vivre aisément, même avec un certain égoïsme, en prenant la nature

²⁹ Disponible en ligne sur : <https://www.lalanguefrancaise.com/litterature/lettre-de-gargantua-a-pantagruel-rabelais-commentaire> Consulté le 18/01/2022

pour guide. Son humanisme n'est pas enthousiaste comme celui de Rabelais : il doute de la force humaine et conseille de former le jugement de l'homme pour qu'il puisse mieux organiser sa vie. Quant à ses idées politiques, il est pour l'entière soumission au pouvoir du roi.

Travail à domicile : Etude d'un extrait des Essais de Montaigne

De l'Amitié

Au demeurant, ce que nous appelons ordinairement amis et amitiés, ce ne sont qu'accointances et familiarités nouées par quelque occasion ou commodité, par le moyen de laquelle nos âmes s'entretiennent. En l'amitié de quoi je parle, elles se mêlent et confondent l'une en l'autre, d'un mélange si universel qu'elles effacent et ne retrouvent plus la couture qui les a jointes. Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer, qu'en répondant : « Parce que c'était lui, parce que c'était moi. » Il y a, au-delà de tout mon discours, et de ce que j'en puis dire particulièrement, ne sais quelle force inexplicable et fatale, médiatrice de cette union. Nous nous cherchions avant que de nous être vus, et par des rapports que nous oyions l'un de l'autre, qui faisaient en notre affection plus d'effort que ne porte la raison des rapports, je crois par quelque ordonnance du ciel ; nous nous embrassions par nos noms. Et à notre première rencontre, qui fut par hasard en une grande fête et compagnie de ville, nous nous trouvâmes si pris, si connus, si obligés entre nous, que rien dès lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre. Il écrivit une satire latine excellente, qui est publiée, par laquelle il excuse et explique la précipitation de notre intelligence, si promptement parvenue à sa perfection. Ayant si peu à durer, et ayant si tard commencé, car nous étions tous deux hommes faits, et lui plus de quelques années, elle n'avait point à perdre de temps et à se régler au patron des amitiés molles et régulières, auxquelles il faut tant de précautions de longue et préalable conversation. Celle-ci n'a point d'autre idée que d'elle-même, et ne se peut rapporter qu'à soi. Ce n'est pas une spéciale considération, ni deux, ni trois, ni quatre, ni mille : c'est je ne sais quelle quintessence de tout ce mélange, qui ayant saisi toute ma volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la sienne ; qui, ayant saisi toute

sa volonté, l'amena se plonger et se perdre en la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille. Je dis perdre, à la vérité, ne nous réservant rien qui nous fût propre, ni qui fût ou sien ou mien.

Les Essais, livre Ier, chapitre XXVIII - Montaigne³⁰

Consigne :

- Comment Montaigne rend-t-il hommage à son ami La Boétie ?
- Quelle est la valeur sentimentale et éthique de cette amitié ?

3.3.5. La poésie lyrique

Elle occupe de loin la première place avec le rôle majeur joué par la Pléiade, un groupe de poètes humanistes qui veulent égaler les auteurs latins en versifiant en français⁵. Il réunit sept personnes : Pierre de Ronsard, Joachim Du Bellay, Jean Dorat (leur professeur de grec), Rémy Belleau (lequel remplaça, en 1554, Jean de La Péruse, décédé), Étienne Jodelle, Pontus de Tyard et Jean-Antoine de Baïf. En 1549 un manifeste est publié, *Défense et Illustration de la langue française*. Il proclame avec enthousiasme les principes esthétiques d'un groupe d'humanistes, la Pléiade. Ils sont nouveaux par rapport au Moyen Âge : enrichissement de la langue poétique nationale par des emprunts aux dialectes ou aux langues antiques et étrangères ou bien par la création de mots nouveaux ; imitation des Anciens et des Italiens ; conception du poète comme un démiurge et de la poésie comme un art sacré. Les humanistes de la Pléiade défendent la poésie du latin et veulent l'illustrer par des genres imités ou empruntés. L'imitation et les emprunts sont conçus à l'époque comme un moyen de dérober les secrets des étrangers pour créer une poésie française infiniment plus belle. Le chef incontestable de ce groupe est Pierre de Ronsard (1524-1586). Poète de cour, il connaît la gloire de son vivant. Il pratique quatre grandes formes : l'ode, le sonnet, l'hymne, le discours. Ses premières œuvres sont marquées par l'imitation des poètes antiques et

³⁰ Disponible en ligne sur : https://www.bacdefrancais.net/essais_amitie.php Consulté le 10/01/2022

italiens, mais son imagination et sa sensibilité prennent le dessus pour les imprégner d'un lyrisme personnel. Il fait l'éloge de la beauté physique et de la perfection morale de quelques personnages féminins, devenus célèbres grâce à la puissance évocatrice de ses images : Cassandre, Marie, Hélène. Recueils lyriques principaux : Odes (1550-1552), les Amours de Cassandre (1552), les Amours de Marie (1555), Sonnets pour Hélène (1578). Le poète Joachim Du Bellay (1522-1560), auteur du manifeste Défense et illustration de la langue française (1549), fait preuve d'un lyrisme profond et vrai. Il se traduit à travers quelques thèmes : la force destructrice du temps, la beauté et la gloire du passé, la nostalgie pour son pays et l'admiration de la nature. La sincérité est le trait caractéristique de sa poésie qu'illustrent les Antiquités de Rome et les Regrets (1558). La poésie engagée et philosophique, moins proche de nous, tient cependant une place notable à l'époque. Les prises de position religieuse au milieu des conflits de la seconde moitié du siècle se retrouvent dans des poèmes aux accents graves, à la fois tragiques et épiques comme dans les Hymnes (1555-1556), Discours sur les misères de ce temps (1562), ou la Franciade (1572, inachevée), œuvres de Ronsard le partisan catholique ou les Tragiques du combattant protestant Théodore Agrippa d'Aubigné (1552-1630).

- **Travail à domicile : Etude d'un extrait d'un poème de la Pléiade**

Quand vous serez bien vieille
Quand vous serez bien vieille, au soir à la chandelle
Assise auprès du feu, dévidant et filant
Direz chantant mes vers, en vous émerveillant :
"Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle."

Lors vous n'aurez servante oyant telle nouvelle
Déjà sous le labeur à demi sommeillant,
Qui au bruit de Ronsard ne s'aille réveillant
Bénissant votre nom de louange immortelle.

Je serai sous la terre, et fantôme sans os
Par les ombres myrteux je prendrai mon repos
Vous serez au foyer une vieille accroupie,

Regrettant mon amour et votre fier dédain
Vivez, si m'en croyez, n'attendez à demain
Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie.

Pierre de Ronsard, Sonnets pour Hélène, 1578³¹

Consigne :

- Identifiez les thèmes et les registres du poème
- Etudiez les figures de styles qui figurent dans le poème
- Expliquez le poème

3.3.6. Le théâtre

Si le début du siècle voit se perpétuer le théâtre religieux du Moyen Âge, la deuxième moitié du siècle est marquée par l'apparition d'un théâtre politique lié aux guerres de religion. Ce renouveau littéraire est porté par des auteurs comme Étienne Jodelle qui écrit la première tragédie en langue française et en alexandrins avec Cléopâtre Captive en 1552 ou encore Didon se sacrifiant, avant de connaître disgrâce et misère. Jodelle fait également représenter la première comédie, Eugène (1552) : écrite en vers, la pièce suit des modèles italiens et ses traits amusants viennent de la farce.

³¹ Disponible en ligne sur : <https://www.superprof.fr/ressources/francais/francais-1ere-es/poesie-de-la-pleiade.html> Consulté le 15/01/2022

CHAPITRE III

La littérature du XVIIe siècle

INTRODUCTION

Le XVIIème siècle est une période qui voit la naissance du rationalisme dont les principaux représentants sont souvent à la fois des scientifiques et des philosophes ; c'est en effet dans la connaissance rationnelle plutôt que dans les dogmes des religions révélées que ces hommes cherchent désormais une vérité universelle et incontestable sur laquelle bâtir une connaissance et une éthique.

La science et les mathématiques occupent une place de premier plan avec la création du Journal des savants en 1665, la fondation de l'Académie des sciences en 1666, la création de l'Observatoire de Paris en 1667. Les travaux de Pascal et de Leibniz en mathématiques, ceux de Descartes en philosophie, ceux de Galilée (Dialogue sur les deux grands systèmes du monde, 1632) sur l'astronomie, ceux d'Isaac Newton sur les lois de la gravitation (1687) ébranlent considérablement les croyances officielles.

Le courant savant et érudit du libertinage, plus aristocratique, naît également à cette période et s'inscrit aussi dans le mouvement rationaliste, prônant comme lui l'autonomie de la pensée et la liberté individuelle, contre le rigorisme religieux et la censure. Le libertinage de certains auteurs va du scepticisme religieux à l'anti-catholicisme, voire à l'athéisme.

Au XVIIème siècle, l'autorité royale, mise en péril par les complots de l'aristocratie (la Fronde, 1648- 1653), est pourtant fortement consolidée à l'initiative de Louis XIII et de Richelieu, puis sous l'autorité de Mazarin. Mais c'est seulement après la mort de celui-ci, en 1661, et avec l'avènement effectif du règne de Louis XIV, que sonne la naissance de l'âge classique, qui s'achèvera vers 1685. Le XVIIe siècle est donc, en schématisant, double : baroque et instable dans sa première moitié, qui correspond à peu près au règne de Louis XIII, il voit dans sa seconde moitié, coïncidant avec le règne de Louis XIV, naître le classicisme, cet idéal d'équilibre et de clarté qui devait concerner tous les domaines de l'art et de la pensée.

Le règne effectif de Louis XIV, après la mort de Mazarin (1661), marque l'avènement de ce que l'on appelle, depuis le XIXe siècle, l'âge classique. Classicisme (littérature),

courant esthétique regroupant l'ensemble des ouvrages qui prennent comme référence esthétique les chefs-d'œuvre de l'Antiquité gréco-latine. Le terme a une définition esthétique mais aussi historique, puisqu'en France l'«époque classique» est la période de création littéraire et artistique correspondant à ce que Voltaire appelait «le siècle de Louis XIV» ; il s'agit essentiellement des années 1660-1680, mais en réalité la période classique s'étend jusqu'au siècle suivant. Le classicisme en France est un cas singulier : cette période a été appelée classique parce qu'elle se donnait comme idéal l'imitation des Anciens, mais aussi parce qu'elle est devenue une période de référence de la culture nationale.

Le XVII^e siècle compte deux grands courants littéraires tout à la fois concurrents mais aussi complémentaires : le classicisme et la littérature baroque. Concurrents car le classicisme en littérature s'imposera face au baroque mais aussi complémentaires car certains auteurs ont été influencés par les deux courants à la fois (comme Pierre Corneille). Mais dès la fin du siècle se dessine en littérature un courant de pensée qui annonce déjà les Lumières (avec La Bruyère par exemple).

1. Le mouvement Baroque

1.1. Définition et contexte

"Baroque" est un terme de joaillerie issu du portugais (barroco) et qui signifie "perle de forme irrégulière". On situe généralement le baroque littéraire français entre le début des guerres de Religion³² (1562) et la fin de la Fronde³³ (1653) :

De tous les mouvements littéraires, le baroque est le plus problématique. Cela tient à une genèse compliquée. Ce n'est que tardivement que l'on a ressuscité

³² Entre 1562 et 1598 il y aura en France huit guerres de religion. Des combats entre catholiques et protestants entrecoupés de tentatives de paix et qui ne s'achèvent véritablement qu'avec l'édit de Nantes en 1598.

³³ La Fronde (1648-1653) est une période de troubles graves qui frappent le royaume de France alors en pleine guerre contre l'Espagne (1635-1659), pendant la minorité du roi Louis XIV (1643-1651). Cette période de révoltes marque une brutale réaction face à la montée de l'autorité monarchique en France commencée sous Henri IV et Louis XIII, renforcée par la fermeté de Richelieu et qui connaîtra son apogée sous le règne de Louis XIV. Après la mort de Richelieu en 1642, puis celle de Louis XIII en 1643, le pouvoir royal est affaibli par l'organisation d'une période de régence, par une situation financière et fiscale difficile due aux prélèvements nécessaires pour alimenter la guerre de Trente Ans, ainsi que par l'esprit de revanche des grands du royaume subjugués sous la poigne de Richelieu. Cette situation provoque une conjonction de multiples oppositions aussi bien parlementaires qu'aristocratiques et populaires. (WIKIPEDIA)

ou réévalué tout un pan de la littérature du XVIIe siècle à partir d'une catégorie esthétique qui elle-même n'a pas émergé sans peine. Apparu au XVIe siècle dans l'Inventaire de Charles Quint (1531), le terme « baroque », d'origine portugaise, reste longtemps cantonné dans le domaine de la joaillerie, où il désigne des perles irrégulières. (...) Le XVIIIe siècle élargit cette acception en un sens imagé que le Dictionnaire de l'Académie atteste dès 1740 : « Baroque se dit aussi au figuré pour irrégulier, bizarre, inégal. Un esprit baroque, une expression baroque, une figure baroque. ». (...) ; Dans le dernier tiers du XVIIIe siècle, en plein néo-classicisme, le terme prend toutefois une acception esthétique, mais sur le mode dépréciatif, comme une infraction aux principes d'harmonie (ordre, régularité, symétrie) alors en faveur. C'est le Suisse Jacob Burckhardt qui, au milieu du XIXe siècle, envisage le baroque comme un style artistique autonome ; encore n'y voit-il qu'une corruption de la Renaissance.³⁴

Cette réticence au mouvement vient du fait que le mouvement est considéré comme une tendance extravagante. En effet, cette tendance s'inscrit dans un contexte historique de crise : politiquement, la France est traversée par de sanglants conflits religieux, tandis que l'Europe est entrée dans le siècle des Grandes Découvertes qui provoquent une profonde crise des consciences. L'art baroque est alors le témoin d'une époque où l'homme renoue avec une pensée de l'angoisse et de la crise, dont le discours est le suivant : le monde est un théâtre, tout n'est qu'illusion et éphémère. La poésie baroque en particulier apparaît comme la mise en scène des discours de l'incertitude.

1.2. Les tendances esthétiques du baroque

1.2.1. La veine poétique amoureuse, officielle et religieuse

Inscrits dans la lignée de la Pléiade et de l'humanisme, les poèmes baroques sont encore marqués par l'influence de la Renaissance italienne tant dans leur forme que dans leur thématique. Ils sont caractérisés par les thèmes de l'instable, de la métamorphose, de l'illusion et du travestissement, et par un style orné ostentatoire, accordant une large place aux artifices de la langue, aux figures de rhétorique, et en particulier à la

³⁴ AUBRIT, Jean-Pierre, GENDREL, Bernard, *Littérature : Les mouvements et écoles littéraires*, Armand Colin, 2019, p.47

métaphore. Les poètes baroques s'illustrent aussi bien dans des thèmes amoureux et galants, émaillés de motifs pastoraux ou mythologiques, que dans la poésie officielle, célébrant les princes et le souverain comme garants de l'ordre et détenteurs d'une légitimité sacrée. Dans la veine religieuse, la poésie baroque est riche en sombres poèmes de déploration et en compositions funèbres qui proposent une vision fataliste et stoïcienne de la vie et de la mort.

1.2.2. La veine réaliste, parodique et libertine

Il existe aussi dans la littérature baroque des courants satirique, burlesque, voire bouffons, qui s'opposent à l'esthétique idéaliste, héroïque et aristocratique imposée par la vogue des romans précieux. C'est notamment par ces aspects réalistes, érotiques et burlesques, que le libertinage se manifeste dans la littérature baroque. Inspiré par les romans picaresques espagnols et plus encore par le *Don Quichotte* de Cervantes (traduit en français à partir de 1614), qui se pose déjà comme une parodie du roman de chevalerie, le «roman comique», genre nouveau, propose une vision réaliste du monde, fondée sur une observation sans concession des travers et des petites misères de la société du temps. L'esthétique burlesque et parodique du roman comique réserve en effet une large place aux personnages de bourgeois et de vilains, perçus dans leur vie quotidienne. Le genre est inventé par Charles Sorel avec son *Histoire comique de Francion* (1623-1633), récit d'inspiration gauloise et fantaisiste.

1.2.3. La Préciosité

Produit de certaines tendances baroques, la préciosité se développe dans les salons parisiens au cours des années 1620, avec pour centre incontestable l'hôtel de Rambouillet, et perdure jusque dans les années 1650, autour du salon de Mlle de Scudéry. Ce courant, caractérisé par la recherche d'une sophistication extrême dans les paroles, les actions et plus particulièrement le comportement amoureux, marque de son empreinte la littérature du siècle, tout en demeurant un phénomène spécifiquement aristocratique, mondain et parisien. René Bray en donne la définition suivante :

L'art qui joue. Dès que l'utilité apparaît, elle disparaît. Son œuvre ne répond à rien d'autre qu'à elle-même ; elle n'a pas de nécessité extérieure ni même

*d'utilité ; elle est le jeu inutile et sans cause d'un oisif à l'esprit agile et à l'imagination féconde, se plaisant dans une création de luxe.*³⁵

L'objectif de la préciosité n'est donc pas son utilité mais sa forme et sa beauté. Ainsi, les précieux usent d'un style orné, voire ostentatoire et recourent à la périphrase, à la métaphore, à l'hyperbole et surtout aux néologismes, afin de créer un art unique, supérieur et précieux !

1.3. Évolution des genres littéraires

1.3.1. Vers une nouvelle esthétique poétique

Auteur baroque à ses débuts, François de Malherbe consacre nombre de poèmes officiels à la célébration d'Henri IV et de Marie de Médicis, puis de Louis XIII. Pourtant, il se démarque progressivement de ce type d'écriture, se défaisant des spirales baroques pour adopter une esthétique de la clarté et de la rigueur, ce qui fait de lui le précurseur du classicisme. Il n'écrit pas d'œuvre théorique, mais ses annotations en marge des poèmes de Philippe Desportes expriment parfaitement ses idées sur la poésie.

D'autres auteurs baroques se sont illustrés aussi bien en poésie que dans les autres genres, citons Tristan l'Hermite, poète et dramaturge, auteur du *Page disgracié* (1643), roman réaliste et d'initiation - l'un des premiers — sur les tribulations d'un jeune homme, ainsi que Théophile de Viau, poète libertin exilé et emprisonné à plusieurs reprises pour l'audace de ses élégies amoureuses, qui se distingue aussi comme un romancier d'inspiration réaliste (*Fragments d'une histoire comique*, 1623) et comme un poète sensible, dont les poèmes officiels parviennent à conserver un ton authentique (*Œuvres*, 1621-1624), il faut citer aussi Antoine Girard de Saint-Amant, Jean de Rotrou et Mathurin Régnier, connu pour ses nombreuses Satires.

1.3.2. Le roman

La préciosité favorise l'épanouissement et la vogue du genre romanesque. Les romans précieux, qui développent des intrigues galantes complexes dans des milieux tantôt

³⁵ BRAY, René, *La préciosité et les précieux de Thibaut de Champagne à Giraudoux*, Dans : dans : Revue Belge de Philologie et d'Histoire, pp. 175-178. Disponible en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1951_num_29_1_2087_t1_0175_0000_2 Consulté le 13/02/2022

aristocratiques, tantôt pastoraux, sont écrits dans une langue d'un raffinement extrême, et proposent de véritables codes de conduite et de conversation. L'un des plus célèbres exemples de cette codification des relations amoureuses est la carte du Tendre qui apparaît dans le roman Clélie, histoire romaine (1654-1660) de Madeleine de Scudéry, également auteur d'Artamène ou le Grand Zyrus (1649-1653). Mme de La Fayette perpétuera plus tard cette inspiration aristocratique et mondaine avec la Princesse de Clèves (1678).

Dans le genre romanesque, Honoré d'Urfé, auteur d'un volumineux roman pastoral, L'Astrée (1607-1627), sert de référence et de modèle à de nombreux autres romanciers. Dans ce genre, il faut citer encore Guez de Balzac ainsi que Charles Sorel, avec son Histoire comique de Francion, Paul Scarron, qui s'illustre dans la veine burlesque avec un Recueil de quelques vers burlesques (1643) et surtout le Virgile travesti (1648-1652), qui précèdent son chef-d'œuvre, le Roman comique. Citons enfin Cyrano de Bergerac, auteur de drames, d'une correspondance brillante et d'une fantaisiste utopie, l'Autre monde ou Histoire comique des États et Empires de la Lune (posthume, 1657).

1.3.3. Essor du drame : de la tragi-comédie à la tragédie

L'épanouissement du théâtre, genre encore négligé au début du siècle, doit beaucoup à Richelieu, qui souhaite l'utiliser à des fins de propagande. À Paris, l'unique troupe de théâtre, celle de l'Hôtel de Bourgogne, est bientôt concurrencée par la création, en 1634, du théâtre de l'Hôtel du Marais, puis par celle du théâtre du Palais-Cardinal en 1641.

La tragédie classique ne prend pas aussitôt sa forme régulière, mais grâce aux encouragements des institutions, des auteurs se révèlent dans des genres divers, notamment la pastorale, très prisée, qui situe une action sentimentale dans un cadre idyllique et dans laquelle L'illustrent des auteurs tels que Montchrestien (Bergerie, 1601) ou Jean Mairet (Silvanire, 1629).

La tragi-comédie s'impose peu à peu, à partir des années 1630, avec des auteurs tels que Jean de Schélandre (Tyr et Sidon, 1628), Jean de Rotrou et surtout Pierre Corneille, qui s'en révélera bientôt le maître. La tragi-comédie, si elle annonce la tragédie racinienne,

relève encore du baroque par ses thèmes héroïques et spectaculaires, la verdeur de son langage et sa forme encore irrégulière.

Pierre Corneille se situe en fait à la charnière des deux tendances, baroque et classique, du siècle. Cet auteur, qui donne à la comédie ses lettres de noblesse en l'adaptant aux mœurs de son temps et à un public raffiné (*Mélite*, 1629 ; *l'Illusion comique*, 1636), s'illustre dans des genres divers, avec la volonté constante d'agir sur le spectateur, pour l'amener à réfléchir ou à s'émouvoir, contribuant ainsi à son édification morale. La querelle que suscite son chef-d'œuvre, la tragi-comédie *le Cid*, en 1637, l'incite à adopter ensuite les principes de la tragédie régulière -caractérisée par une intrigue épurée où les principales forces agissantes sont le destin et les passions- et qui est dominée en outre par une vraie réflexion philosophique et morale.

Cette nouvelle orientation donne naissance aux autres grandes œuvres tragiques de Corneille, où l'on retrouve mis en œuvre le thème de l'héroïsme et le schéma du « cas de conscience » qui se pose déjà dans *le Cid* : *Horace* (1640), *Cinna* (1641) et *Polyeucte* (1642). Les autres principaux auteurs de tragédie de cette première moitié du siècle sont Tristan l'Hermite, Jean Mairet et Jean de Rotrou

2. Le classicisme

Le classicisme est un mouvement culturel, esthétique et artistique qui se développe en France, et plus largement en Europe, à la frontière entre le XVII^e siècle et le XVIII^e siècle, de 1660 à 1715. Il se définit par un ensemble de valeurs et de critères qui dessinent un idéal s'incarnant dans l'« honnête homme » et qui développent une esthétique fondée sur une recherche de la perfection, son maître mot est la raison.

La centralisation monarchique, qui s'affirme dès 1630 sous l'autorité de Richelieu d'abord, puis de Mazarin, dépasse le cadre politique pour toucher le domaine culturel. Doctes et littérateurs regroupés dans diverses académies inventent alors une esthétique fondée sur des principes assez contraignants qui amèneront la critique moderne à assimiler, de façon souvent réductrice, classicisme et respect des règles qui doivent permettre la production d'œuvres de goût inspirées des modèles de l'art antique marqués par l'équilibre, la mesure et la vraisemblance.

Le classicisme concerne la littérature du XVIIe siècle, en particulier le théâtre, mais aussi d'autres arts comme la musique, la peinture ou l'architecture.

2.1. Origine et définition de la notion

Le terme « classicus » désigne en latin la classe la plus fortunée de la société. Par glissements successifs, le terme s'est développé pour désigner la dernière classe des auteurs, c'est-à-dire les écrivains de référence, ceux qui sont étudiés. C'est à partir de ce sens que le mot a été utilisé pour désigner d'une part les auteurs de l'Antiquité dignes d'être imités et d'autre part les auteurs français du XVIIe siècle qui ont développé un art de mesure et de raison en défendant le respect et l'imitation des Anciens. Le terme de classicisme est utilisé pour la première fois par Stendhal en 1817 pour désigner les œuvres qui prennent pour modèle l'art antique par opposition aux œuvres romantiques :

Le romanticisme est l'art de présenter aux peuples des œuvres littéraires qui, dans l'état actuel de leurs habitudes et de leurs croyances, sont susceptibles de leur donner le plus de plaisir possible. Le classicisme, au contraire, leur présente la littérature qui donnait le plus grand plaisir à leurs arrière-grands-pères.³⁶

Le classicisme renverrait à un moment de grâce de la littérature française où l'esprit français se serait le plus parfaitement illustré. Ce moment correspondrait à la seconde moitié du XVIIe siècle, voire plus précisément encore aux années 1660-1680 : « Le propre du classicisme français est la coïncidence entre la perfection de la littérature et celle de l'âge classique »³⁷. Cette vision est défendue par les historiens de la littérature du XIXe siècle. De ce fait, le classicisme a servi de repoussoir à tous ceux qui défendaient une littérature moins réglée, à commencer par les romantiques. Le terme de classicisme appliqué à une période de la littérature nationale est propre à la littérature française. Les autres littératures européennes réservent ce terme aux premiers auteurs classiques, c'est-à-dire les auteurs de l'Antiquité grecque qui ont servi ensuite de modèle à toute l'Europe.

³⁶ STENDHAL, Racine et Shakespeare, Garnier-Flamarion, Réédition 1970, p. 99.

³⁷ PIEGAY-GROS, Nathalie, *Le Classicisme*. Disponible en ligne sur : http://www.didatticanda.it/mater_triennio/dossier_classicisme.pdf. Consulté le : 19/03/2022

Le classicisme à la française ne se définit cependant pas seulement par des critères historiques. Il répond également à des critères formels. Les œuvres classiques reposent sur une volonté d'imitation et de réinvention des œuvres antiques. Elles respectent la raison et sont en quête d'un équilibre reposant sur le naturel et l'harmonie. De ce fait, de nombreuses œuvres du XVIIe siècle ont été écartées par les partisans du classicisme, car elles ne répondaient pas aux normes classiques. Le terme baroque a été plus tard emprunté aux arts plastiques pour désigner cette littérature qui ne rentrait pas dans les cadres théoriques de l'époque, en particulier la littérature de la première moitié du XVIIe siècle. Mais il va de soi que les auteurs du XVIIe siècle n'avaient pas conscience de ces catégories et que la littérature dite baroque a très largement nourri la littérature dite classique.

Le classicisme peut également être défini à partir de la notion de goût qui désignerait une capacité à trouver un équilibre juste entre des tendances contraires. Ce goût serait né dans les salons mondains et aurait profondément influencé la littérature de la seconde moitié du siècle.

2.2. Contexte socio-historique

La centralisation monarchique qui s'affirme dès 1630 dans le domaine politique sous l'autorité de Richelieu d'abord, puis de Mazarin et de Louis XIV a des conséquences dans le domaine culturel avec la création de l'Académie française en 1635, puis d'autres Académies qui ambitionnent de codifier la langue et de réglementer la composition des œuvres. Il ne faut cependant pas assimiler trop vite autorité politique et autorité culturelle. D'un point de vue idéologique, la grande question du XVIIe siècle est la question religieuse. Les écrivains classiques sont donc nécessairement pétris de culture religieuse. Certaines œuvres, comme *Les Provinciales* de Pascal ou l'œuvre de Bossuet relèvent même entièrement de la religion. Beaucoup seront influencés par le jansénisme.

Ce sont les œuvres des doctes qui définissent les théories du goût classique, à travers des lettres, des traités, des arts poétiques. Vaugelas, Guez de Balzac ou Dominique Bouhours légifèrent ainsi sur la bonne utilisation de la langue. Jean Chapelain et l'abbé d'Aubignac définissent les règles du théâtre classique. Ils diffusent ce goût auprès du public mondain des salons qu'ils fréquentent. Les canons littéraires sont définis aussi

dans des ouvrages non théoriques, œuvres littéraires, ou préfaces les justifiant. Il en va ainsi chez les plus grands dramaturges : Molière, Racine et surtout Corneille qui fut mêlé à de nombreuses querelles et fit la somme de ses opinions sur l'écriture théâtrale dans *Les Trois discours sur l'art dramatique*.

L'enseignement des doctes est en effet fondé sur des règles tirées des modèles grecs et latins. On lit et relit à cette époque La Poétique d'Aristote dont l'interprétation est à l'origine de la plupart des règles du théâtre classique. En poésie, c'est *L'Art poétique* d'Horace qui sert de référence. Enfin, les auteurs classiques puisent dans les modèles antiques pour créer leurs propres œuvres. Pour autant, elles ne relèvent pas de l'imitation pure. Les grands auteurs ne réutilisent ces modèles que pour en faire des œuvres modernes. Ainsi, si La Fontaine reprend les fables d'Esopé et de Phèdre, c'est pour en donner une version moderne dont la morale sociale et politique ne peut être comprise que dans le contexte du XVII^e siècle.

2.3. Les caractéristiques

Le classicisme est développé par des Doctes et des littéraires qui inventent une esthétique fondée sur des principes d'ordre très stricts qui sont décrits par la critique moderne comme étant basés sur le respect de règles rigides. L'écriture classique est fondée sur la raison. Certes influencée par Descartes, cette écriture s'intéresse également à la lucidité et l'analyse. Le héros classique ne doit pas être rationnel, sa passion, souvent violente, est alors analysée par l'écriture qui la rend intelligible. Le classicisme est donc davantage influencé par une volonté de soumettre le déraisonnable à l'ordre de la raison que par un véritable rationalisme qui inspirera plus tard les philosophes des Lumières.

L'un des principes essentiels, que la domination du rationalisme cartésien sur toute cette période ne doit pas faire oublier, est que l'art est utile et agréable ; pour Racine, Chapelain, La Fontaine, il faut instruire et plaire, comme l'avaient affirmé avant eux Platon, Horace, Ronsard. Ainsi La Fontaine, dans la préface des *Contes* (deuxième partie, 1666), écrit :

Le secret de plaire ne consiste pas toujours en l'ajustement ; ni même en la régularité : il faut du piquant et de l'agréable, si l'on veut toucher. Combien

voyons-nous de ces beautés régulières qui ne touchent point, et dont personne n'est amoureux ? » Un des aspects les plus connus de l'« utilité » est la catharsis, qui doit « purger » les passions du spectateur de théâtre. L'œuvre d'art est utile, qui vise à amender les vices et les défauts et à rendre plus noble le spectateur ou le lecteur.³⁸

Les écrivains classiques cherchent à donner l'impression d'une parfaite adéquation entre la forme et le fond. À cet égard, le classicisme entre effectivement en tension avec ce que fut le style baroque. Charles Sorel écrit ainsi : « Leur langage naturel qui paraît simple aux esprits vulgaires est plus difficile à observer que ces langages enflés dont la plupart du monde fait tant d'estime. ».³⁹

Un critère essentiel du classicisme est aussi sa clarté. Celle-ci, qui se manifeste aussi bien dans la langue que dans la composition des œuvres, résulte d'une contrainte, d'un travail critique. Cette recherche d'une forme de simplicité dans l'écriture fera l'admiration de nombreux auteurs du XXe siècle tels que Valéry, Gide, Camus, ou Ponge. Or pour donner l'impression de naturel, il importe avant tout de ne pas choquer le lecteur. C'est pourquoi les règles de vraisemblance et de bienséance jouent un rôle majeur au XVIIe siècle. La vraisemblance correspond à ce qui peut paraître vrai. L'objectif n'est pas de représenter la vérité, mais de respecter les cadres de ce que le public de l'époque considère comme possible. Boileau a pu dire dans son Art poétique que « le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable ». Est vraisemblable ce qui correspond aux opinions du public en termes de morale, de rapports sociaux, de niveau de langue utilisé, etc. Le plus grand reproche que l'on ait fait au Cid est de proposer une fin invraisemblable, car la morale ne peut accepter qu'une fille épouse le meurtrier de son père même si le fait est historique.

L'importance de la vraisemblance est liée à l'importance de la morale dans la littérature classique. Les œuvres classiques se donnent en effet pour objectif de « réformer » le public en l'amenant à réfléchir sur ses propres passions. D'après Chapelain le public ne peut être touché que par ce qu'il peut croire et la littérature ne peut aider les hommes à

³⁸ La Fontaine, *Contes et nouvelles en vers*, Préface. Réédition 1951.

³⁹ SOREL, Charles, *De la connaissance des bons livres*, 1671, p. 112.

s'améliorer que si elle les touche. Car l'idéal artistique du classicisme s'accompagne d'un idéal moral incarné dans la figure théorique de l'honnête homme. Cette expression résume toutes les qualités que l'on peut attendre d'un homme de Cour : politesse, culture, humilité, raison, tempérance, respect des règles, capacité à s'adapter à son entourage.

2.4. Le théâtre classique

Vers la moitié du XVII^e siècle, les intrigues théâtrales se simplifient et les décors se dépouillent pour aboutir à ce que l'on appelle aujourd'hui le théâtre classique. L'Abbé d'Aubignac joue un rôle important, car dans *La Pratique du théâtre* en 1657 il analyse le théâtre antique et le théâtre contemporain et en tire des principes qui constituent les bases du théâtre classique. Cette réflexion sur le théâtre est alimentée tout au cours du siècle par doctes et dramaturges. Boileau dans son *Art poétique* en 1674 ne fera que reprendre et résumer en des vers efficaces des règles déjà appliquées.

2.4.1. Les principes du théâtre classique

C'est la règle de vraisemblance, expliquée plus haut, qui est à l'origine de toutes les règles du théâtre classique : « Qu'en un jour, qu'en un lieu, un seul fait accompli / Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli. » Ces deux vers de Boileau résument la fameuse règle des trois unités : l'action doit se dérouler en vingt-quatre heures (unité de temps), en un seul lieu (unité de lieu) et ne doit être constituée que d'une seule intrigue (unité d'action). Ces règles poursuivent deux buts principaux. D'une part il s'agit de rendre l'action théâtrale vraisemblable, car les décors n'ont pas besoin de changer et l'action se déroule en un temps qui pourrait être le temps de la représentation.

D'autre part l'action est plus facile à suivre, car les intrigues compliquées mêlant de nombreux personnages sont proscrites au profit d'intrigues linéaires centrées sur peu de personnages. Ces règles ont mené à une forme d'intériorisation des actions. En effet la parole s'est développée au détriment du spectaculaire et les pièces classiques accordent beaucoup de place à l'expression des sentiments et à l'analyse psychologique.

- La règle de bienséance oblige à ne représenter sur scène que ce qui ne choquera pas le public. On écarte la violence physique, mais aussi l'intimité physique. Les scènes violentes doivent ainsi être racontées par un personnage. Quelques exceptions sont

restées célèbres comme les morts de Phèdre et de Dom Juan dans les pièces éponymes de Racine et de Molière ainsi que la folie du personnage d'Oreste dans Andromaque.

2.4.2. La tragédie

La tragédie n'existe pas pendant le Moyen Âge français. Elle renaît au cours du XVI^e siècle à la suite de la relecture des tragiques anciens. Elle se transforme tout au cours du XVI^e et du XVII^e siècle. Elle évolue d'abord vers ce qu'on a appelé tragi-comédie en se nourrissant d'intrigues de plus en plus romanesques. Mais doctes et dramaturges défendent un retour vers un modèle plus conforme aux canons antiques et elle devient finalement le grand genre de l'époque classique. C'est pourquoi les règles énoncées ci-dessus s'appliquent prioritairement à la tragédie.

A la fin du XVI^e siècle, la tragédie humaniste connaît une crise qui finit par provoquer sa disparition. Au XVII^e siècle, la tragédie est à repenser et à reconstruire. Trois phénomènes expliquent le renouveau de la tragédie :

- De meilleures conditions matérielles (nouvelle salle de théâtre (Théâtre du Marais), alors que jusqu'en 1630, Paris n'en avait qu'une seule + installation d'une troupe professionnelle (les « Comédiens du Roi ») + théâtre devient un loisir à la mode).
- De nouveaux dramaturges de talent : SCUDÉRY 1601 - 1667) ; ROTROU (1609 - 1699), CORNEILLE (1606 - 1684) ; RACINE (1639 - 1699).
- La redécouverte de la Poétique d'ARISTOTE : les théoriciens méditent les préceptes de cette œuvre et élaborent progressivement une tragédie régulière, c'est-à-dire qui obéit à des règles précises => naissance de la tragédie classique.

La tragédie classique s'inscrit dans son époque (même si elle reste étrangère à l'actualité) à travers l'adhésion à l'absolutisme et aux thèses largement acceptées d'une conception pessimiste de la condition humaine. Louis XIV impose l'idée de la domination d'un seul (prestige du monarque, centralisation des talents, des charges et donc des richesses, à la cour de Versailles). La seule gloire dispensée est celle du monarque. L'idéal humain a donc perdu son aspect héroïque mais il est encore rabaissé

par la rigueur de la théologie qui s'inspire de Saint Augustin (évêque du Vème prônant la sévérité). Celui-ci enseigne que l'homme, privé des lumières et des secours de Dieu, est livré à lui-même. Il est incapable de trouver la vérité et de juger (esprit), et il est la victime de ses passions qui l'entraînent. C'est cette vision pessimiste que l'on retrouve dans Phèdre (elle sera soumise aux pulsions de l'instinct).

La tragédie classique trouve son essence dans la Poétique d'Aristote qui la définit ainsi :

La tragédie est donc l'imitation d'une action noble, conduite jusqu'à sa fin et ayant une certaine étendue, en un langage relevé d'assaisonnements dont chaque espèce est utilisée séparément selon les parties de l'œuvre ; c'est une imitation faite par des personnages en action et non par le moyen de narration, et qui, par l'entremise de la pitié et de la crainte, accomplit la purgation des émotions de ce genre.⁴⁰

La tragédie se définit alors d'abord par son sujet et ses personnages. Une pièce tragique se doit d'avoir un sujet mythique ou historique. Ses personnages sont des héros, des rois ou du moins des personnages de la très haute noblesse. Le style adopté doit être en accord avec la hauteur de ceux qui profèrent le texte. La plupart des tragédies sont écrites en alexandrins et elles respectent toujours un style élevé. On a souvent assimilé tragédie et fin malheureuse. Même s'il est vrai que la majorité des tragédies finissent mal, ce n'est pas un critère de définition, car certaines tragédies finissent bien.

Comme dans le théâtre antique, la tragédie a une fin morale. Elle doit permettre aux spectateurs de s'améliorer sur le plan moral en combattant certaines de leurs passions. À la suite d'Aristote, on considère que la tragédie doit inspirer « terreur et pitié » face au destin de héros broyés par les conséquences de leurs erreurs. Ces deux sentiments doivent permettre aux spectateurs de se désolidariser des passions qui ont poussé les héros à agir et donc de ne pas les reproduire eux-mêmes. Par ailleurs, les théoriciens classiques ont repris à Aristote la notion de catharsis qui signifie approximativement purgation des passions. L'idée est qu'en voyant des personnages animés de passions violentes, les spectateurs accompliront en quelque sorte leurs propres passions et s'en libéreront.

⁴⁰ Aristote, La Poétique, chapitre 5, 1449b. Cité dans : HEUSSI, E.Florence, *L'exposition dans la tragédie classique en France*, Peter lang, Bruxelles, 2008.

Le grand tragédien classique est Racine. Il écrit des tragédies où les héros sont condamnés par la fatalité, enfermés dans un destin qui révèle l'absurdité de leur existence et ne peut les mener qu'à la mort. Corneille évolue au cours de sa carrière du baroque au classique. Ses tragédies valorisent beaucoup plus le héros qui, quoique souvent condamné à une issue fatale, se réalise effectivement comme héros dans ses pièces. Corneille a d'ailleurs pu proposer l'identification au héros comme mode d'édification possible du spectateur. Par ailleurs, se développent à l'époque classique des tragédies lyriques. Ce genre est notamment représenté par Philippe Quinault qui travaille en collaboration avec Jean-Baptiste Lully. Il mènera à la création de l'opéra français.

- **Les règles de la tragédie classique**

A. *Le respect des genres anciens :*

- L'auteur classique ne cherche pas à surprendre par l'invention de genres nouveaux (comme ce sera le cas au XIX^{ème} avec le drame romantique). Il reprend donc les genres définis depuis l'Antiquité : la tragédie, la fable, la comédie. Il ne vise pas non plus à réformer les idées (à la différence des auteurs du Siècle des Lumières qui suit), ni à bousculer ou libérer les mœurs. On comprend dès lors que les dramaturges reprennent des tragédies antiques comme RACINE le fait en s'inspirant d'EURIPIDE et de SÉNÈQUE.
- La tragédie classique ne met en scène que de très hauts personnages (rois, reines...). Ceux-ci appartiennent à l'Histoire (Néron par exemple dans Britannicus) ou aux mythes de l'Antiquité comme pour Phèdre.

B. *La vraisemblance :*

La tragédie racinienne se veut imitation de la nature dans ses aspects universels. Les faits doivent donc paraître vraisemblables aux spectateurs (il faut qu'il ait l'illusion qu'il assiste au déroulement d'une histoire réelle).

C. *La règle de bienséance :*

Le souci de plaire est au cœur de l'esthétique classique : l'auteur se veut donc en harmonie avec la morale et les goûts de son public de manière à rencontrer son

adhésion. La personne royale est, bien entendu, l'arbitre suprême du bon goût.

S'instaure dès lors une règle tacite : celle des bienséances (= conduites en accord avec les usages). Il en existe de deux sortes :

- La bienséance dite « interne » : elle prescrit que le comportement des personnages doit être conforme à leur âge, à leur condition sociale, aux mœurs et aux coutumes de leur pays. C'est à la fois une question de logique et de vraisemblance. C'est sans doute dans cet esprit que RACINE choisit de ne pas « salir » Phèdre en la rendant directement responsable de la calomnie d'Hippolyte : c'est Oenone qui en est coupable.
- La bienséance dite « externe » : elle vise à ne pas choquer la sensibilité ni les principes moraux du spectateur. Elle interdisait donc la représentation sur scène d'actes trop violents (meurtres, suicides...) et des allusions trop marquées à la sexualité, à la nourriture, à la vie du corps en général. Ainsi, les scènes trop violentes font l'objet d'un récit : dans Phèdre, la mort d'Hippolyte sera racontée.

D. La règle des trois unités :

- L'unité de temps : la durée de l'histoire ne doit pas dépasser 24 heures. L'idéal est que la durée de l'histoire coïncide avec la durée du spectacle (3 heures environ) mais comme c'était rarement réalisable, on admettait qu'elle s'étende sur une journée. Au-delà, le décalage était trop grand et devenait préjudiciable à la vraisemblance.
- L'unité de lieu : le lieu devait être un lieu unique durant toute la pièce (pas de changements de lieu, donc pas de changements de décors). Les auteurs tragiques situent donc leur histoire dans un lieu qui peut être traversé par n'importe qui (le Roi mais aussi les valets, les confidents...) : il s'agit souvent de manière générale, du palais ou de l'antichambre.
- L'unité d'action : elle n'est pas synonyme d'action simple mais implique que tous les fils de l'intrigue soient fortement tissés et que toute action (ou parole)

d'un personnage ait une conséquence sur les autres. C'est donc un principe de cohérence : rien n'est gratuit, rien n'est superflu.

E. Le but de la tragédie classique : la catharsis :

La tragédie classique prétend remplir une fonction morale, conforme ainsi au principe d'ARISTOTE appelé la catharsis. En montrant les conséquences ultimes et catastrophiques des passions, la tragédie purge l'âme du spectateur de ces mêmes passions et l'incite à ne pas imiter les héros tragiques. Le théâtre rendrait ainsi les hommes meilleurs.

Travail à domicile sur un extrait de la tragédie de Jean Racine : *Phèdre* (1677)

Avec *Phèdre*, Racine écrit une pièce qui restera un modèle de tragédie classique car cette pièce obéit à toutes les règles du théâtre classique :

- **Unité de temps**
- **Unité de lieu**
- **Unité d'action**
- **La bienséance**

En plus, Racine suit à la lettre les préceptes d'Aristote dans sa *Poétique*. En effet pour Aristote, la tragédie doit provoquer un mélange de terreur et de pitié, afin de purger les spectateurs de leurs passions. C'est ce qu'il appelle la catharsis. La terreur et la pitié sont bien provoquées chez le public qui regarde la pièce de Racine.

Racine choisit l'actrice la Champmeslé dont la pièce fut son plus grand triomphe puisque elle arriva à faire pleurer son auditoire à chaudes larmes. Dans les mises en scènes plus modernes, les acteurs accentuent l'expression de la terreur, par la violence de leurs gestes et la dureté de leur élocution. Dans la célèbre mise en scène de Patrice Chéreau, le cadavre d'Hippolyte est carrément représenté sur scène, au premier plan.

Résumé de la pièce :

Cette pièce suit le destin tragique de Phèdre, la seconde femme de Thésée, qui, bien que mariée au souverain d'Athènes, éprouve des sentiments criminels pour Hippolyte, son beau-fils. Cette passion va compliquer les choses puisque, lui, il aime la princesse, otage à Athènes depuis le massacre de son peuple.

Au milieu de ces déboires, Phèdre avoue tout à sa nourrice Oenone lorsque Thésée est absent de Trézène (ville du Péloponnèse où se déroule la représentation). Alors qu'elle est rongée par la culpabilité, le bruit de la mort de son mari se répand. La situation devient de plus en plus tendue à partir de là... C'est Phèdre elle-même qui annonce à Hippolyte qu'il est orphelin et lui fait en même temps l'aveu de ses sentiments. Ce dernier est épouvanté et la repousse. Comble de malchance pour Phèdre, on dit que Thésée n'est en fait pas mort ! ce qui la pousse à penser au suicide.

Pour ne rien arranger, la nourrice ne trouve d'autre moyen de sauver la vie de sa maîtresse que d'accuser le prince d'aimer Phèdre en secret. Furieux, le souverain maudit son enfant et conjure Neptune de le punir pour cet affront.

La vengeance paternelle s'accomplit. Thésée comprend trop tard qu'on lui a menti et réalise qu'il a envoyé à la mort son propre enfant. Le jeune homme est décédé de façon brutale, ses chevaux l'ayant dirigé vers des rochers à cause d'une bête envoyée par Neptune. Le prince qui n'avait jamais cessé de clamer son innocence, meurt sans avoir pu s'expliquer avec le souverain.

Phèdre le rejoint en s'empoisonnant, pleine de remords.

Extrait à étudier : Acte I, scène 3 - La scène d'aveu

OENONE

Madame, au nom des pleurs que pour vous j'ai versés,
Par vos faibles genoux que je tiens embrassés,
Délivrez mon esprit de ce funeste doute.

PHÈDRE

Tu le veux ? Lève-toi.

OENONE

Parlez : je vous écoute.

PHÈDRE

Ciel ! Que lui vais-je dire ? Et par où commencer ?

CÈNONE

Par de vaines frayeurs cessez de m'offenser.

PHÈDRE

Ô haine de Vénus ! Ô fatale colère !

Dans quels égarements l'amour jeta ma mère !

CÈNONE

Oublions-les, madame ; et qu'à tout l'avenir

Un silence éternel cache ce souvenir.

PHÈDRE

Ariane, ma sœur ! De quel amour blessée

Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée !

CÈNONE

Que faites-vous, madame ? et quel mortel ennui

Contre tout votre sang vous anime aujourd'hui ?

PHÈDRE

Puisque Vénus le veut, de ce sang déplorable

Je périr la dernière et la plus misérable.

CÈNONE

Aimez-vous ?

PHÈDRE

De l'amour j'ai toutes les fureurs.

CÈNONE

Pour qui ?

PHÈDRE

Tu vas ouïr le comble des horreurs...

J'aime... À ce nom fatal, je tremble, je frissonne.

J'aime...

CÈNONE

Qui ?

PHÈDRE

Tu connais ce fils de l'Amazone,
Ce prince si longtemps par moi-même opprimé...

CÆNONE

Hippolyte ? Grands dieux !

PHÈDRE

C'est toi qui l'as nommé !

CÆNONE

Juste ciel ! Tout mon sang dans mes veines se glace !
Ô désespoir ! Ô crime ! Ô déplorable race !
Voyage infortuné ! Rivage malheureux,
Fallait-il approcher de tes bords dangereux !

PHÈDRE

Mon mal vient de plus loin. À peine au fils d'Égée
Sous les lois de l'hymen je m'étais engagée,
Mon repos, mon bonheur semblait être affermi ;
Athènes me montra mon superbe ennemi :
Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue ;
Un trouble s'éleva dans mon âme éperdue ;
Mes yeux ne voyaient plus, je ne pouvais parler ;
Je sentis tout mon corps et transir et brûler :
Je reconnus Vénus et ses feux redoutables,
D'un sang qu'elle poursuit tourments inévitables !
Par des vœux assidus je crus les détourner :
Je lui bâtis un temple, et pris soin de l'orne ;
De victimes moi-même à toute heure entourée,
Je cherchais dans leurs flancs ma raison égarée :
D'un incurable amour remèdes impuissants !
En vain sur les autels ma main brûlait l'encens !

Quand ma bouche implorait le nom de la déesse,
J'adorais Hippolyte ; et, le voyant sans cesse,
Même au pied des autels que je faisais fumer,
J'offrais tout à ce dieu que je n'osais nommer.
Je l'évitais partout. Ô comble de misère !
Mes yeux le retrouvaient dans les traits de son père.
Contre moi-même enfin j'osai me révolter :
J'excitai mon courage à le persécuter.
Pour bannir l'ennemi dont j'étais idolâtre,
J'affectai les chagrins d'une injuste marâtre ;
Je pressai son exil ; et mes cris éternels
L'arrachèrent du sein et des bras paternels.
Je respirais, ŒNONE ; et, depuis son absence,
Mes jours moins agités coulaient dans l'innocence :
Soumise à mon époux, et cachant mes ennuis,
De son fatal hymen je cultivais les fruits.
Vaines précautions ! Cruelle destinée !
Par mon époux lui-même à Trézène amenée,
J'ai revu l'ennemi que j'avais éloigné :
Ma blessure trop vive aussitôt a saigné.
Ce n'est plus une ardeur dans mes veines cachée :
C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.
J'ai conçu pour mon crime une juste terreur ;
J'ai pris la vie en haine, et ma flamme en horreur ;
Je voulais en mourant prendre soin de ma gloire,
Et dérober au jour une flamme si noire :
Je n'ai pu soutenir tes larmes, tes combats :
Je t'ai tout avoué ; je ne m'en repens pas.
Pourvu que, de ma mort respectant les approches,
Tu ne m'affliges plus par d'injustes reproches,

Et que tes vains secours cessent de rappeler

Un reste de chaleur tout prêt à s'exhaler.

Consigne : Commentez l'extrait en développant les points suivants

- Expliquez la relation entre Phèdre et sa nourrice
- Expliquez le rôle de la fatalité dans les sentiments de Phèdre
- Quels sentiments dégage l'aveu de Phèdre
- Relevez les champs lexicaux dominants
- Comment Racine a pu exploiter l'effet tragique à travers l'aveu de Phèdre ?

2.4.3. La comédie

La comédie de l'époque classique est très fortement dominée par l'œuvre de Molière avec qui les autres auteurs ne pouvaient pas rivaliser. La comédie est un genre théâtral qui n'est pas soumis à des règles explicites et strictes comme celles de la tragédie, car elle est considérée par les théoriciens comme un genre mineur, en opposition à la comédie. On ne dispose d'ailleurs pas de la partie de la Poétique qu'Aristote aurait consacrée aux œuvres comiques.

Pourtant, Molière essaie de donner une forme de noblesse à la comédie et s'inspire pour cela des règles de la tragédie classique. Il s'impose alors souvent les unités de lieu et du temps et prend de la liberté avec l'unité de l'action. Tout comme Corneille, il travaille crée des intrigues inspirées des comédies de l'Antiquité latines comme celles de Térence et Plaute.. Mais il s'éloigne également de la farce pour contribuer au développement de comédies nouvelles. Elles sont fondées sur des intrigues complexes et peuvent être jouées en trois ou cinq actes.

Les personnages des comédies ne peuvent certes pas appartenir à la grande noblesse, mais ils relèvent souvent de la bourgeoisie ou de la petite noblesse. Ainsi, le langage est de registre courant et parfois même familier mais le style n'est pas forcément très bas. Certaines comédies sont même écrites en alexandrins. Molière se sert des effets comiques assez grossiers hérités de la farce mais ses comédies sont à la recherche d'un équilibre qui n'est pas sans rapport avec le bon goût classique.

La dimension morale présente dans la tragédie se retrouve également dans la comédie. Les comédies se moquent en effet des défauts des hommes. Les spectateurs devraient ainsi pouvoir s'éloigner des défauts représentés en riant du ridicule des personnages. Quand Molière ridiculise l'hypocrisie des faux dévots dans *Tartuffe*, il espère lutter contre cette hypocrisie. Le théâtre de Molière est à la fois classique et baroque.

2.4. Le roman

Le roman est considéré comme un genre très mineur au XVII^e siècle. La plupart sont d'ailleurs publiés anonymement, car une personnalité un peu considérée pouvait difficilement s'avouer auteur de romans. Ce genre fut à la fois un genre très décrié car il n'apportait que divertissement et n'était que mensonge, corrompait les âmes en les détournant de la vérité mais qui, en même temps, connut un succès foudroyant. Considéré comme un genre mineur, il échappa aux règles, et connut donc un grand foisonnement. La première partie du siècle est caractérisée par des romans très longs et très complexes. À l'âge classique, Les intrigues se simplifient considérablement faisant apparaître un nouveau genre : Les nouvelles qui puisaient dans un fond historique récent.

CHAPITRE IV

La littérature du XVIIIe siècle

INTRODUCTION

L'âge classique, s'achève en 1715, date de la mort de Louis XIV, qui laisse la France plongée dans une période d'instabilité politique et sociale. A cette époque, la littérature est encore au service de l'aristocratie : la plupart des grands auteurs de ce temps sont de la haute ou de la petite noblesse. Par le système du mécénat, la survie des écrivains est, en outre, largement dépendante de la noblesse, qui constitue la plus grande partie de leur public. C'est dire que cette littérature témoigne de la puissance de la classe aristocratique. Il en va tout autrement pour la littérature du XVIIIe siècle : les conditions matérielles de la production se modifient, avec notamment la disparition de la pratique du mécénat, tandis que la bourgeoisie s'impose clairement et définitivement comme la nouvelle classe dominante, d'un point de vue économique et intellectuel. La littérature du temps se fait naturellement l'écho de ces changements. La recherche de nouvelles valeurs caractérise les œuvres du siècle des Lumières : remise en cause de la monarchie, questionnement sur la notion de progrès, interrogation sur la religion et sur les fondements de la morale, apparition des notions d'individu et de liberté, etc. Les écrits des penseurs de ce temps concourent à un radical changement dans les mentalités et dans la société françaises, ou du moins s'en font les témoins ; ces changements, loin d'être négligeables, aboutiront à la Révolution française.

Cette contestation qui a ponctué les dernières années du règne de Louis XIV a été exacerbée par les guerres, les problèmes économiques et l'intolérance de l'église vis-à-vis des protestants qui ont fui la France et se sont réfugiés principalement en Allemagne et en Angleterre. La disparition du roi a permis à la France d'une part d'adoucir l'autorité du pouvoir royal absolu et d'autre part, d'installer une réelle opposition face à l'intolérance de l'église.

Bien que la plupart des grands auteurs appartiennent encore à la noblesse ou à l'aristocratie - grâce au système du mécénat¹ - ces derniers continuent à revendiquer la prédominance de la raison sur l'autorité religieuse et politique. Ils ont milité également en faveur de plus de tolérance, de liberté, et de dignité humaine. Le XVIIIème siècle est

aussi le siècle des lumières qui renvoient à un mouvement de pensée intellectuel qui s'est donné comme principal objectif, le développement des connaissances et de la raison. Les intellectuels de l'époque sont appelés philosophes des Lumières.

Le début du XVIIIe siècle est marqué la régence de Phillippe d'Orléans qui engage des réformes économiques et scelle de nouvelles alliances notamment avec l'Angleterre et les Pays-Bas. Le sacre de Louis XV a marqué le début d'une époque de renouveau et d'espoir. La société de l'époque a commencé peu à peu à goûter au bonheur qui se répand de plus en plus à toutes les classes. En effet, durant la période de régence la noblesse s'est précipitée dans une quête de plaisir et de libertinage. Cette nouvelle situation s'est manifestée à travers les innombrables fêtes organisées au palais-Royal, mais également dans les Opéras, dans les théâtres construits par les riches. Si de tels lieux ont vu le jour, c'est essentiellement grâce à l'enrichissement des classes aisées notamment grâce au commerce international qui s'est beaucoup développé à cette période. Outre ces classes aisées, les paysans ont eux aussi bénéficié de la prospérité. Ce sentiment de bonheur s'est accompagné par des valeurs de justice et de vertu.

1. La philosophie des lumières

Le choix de ce mot est fait par rapport à l'éclairage que permet la lumière pour éclairer un lieu sombre ou ténébreux. Sur ce principe, les Lumières se proposent d'éclairer l'esprit de l'Homme grâce à la raison. Ce mot fait également référence au rayonnement des sciences face la superstition de la religion. Tous les intellectuels de cette époque avaient la même préoccupation : lutter contre les croyances médiévales. Le mouvement des Lumières en littérature et en philosophie se développe entre 1715 et 1789 dans toute l'Europe. Les philosophes des Lumières ont à cœur de permettre au peuple d'accéder au vrai savoir, à la liberté et au bonheur. Ils remettent en cause les fondements de la religion, contestent la monarchie absolue, et dénoncent les inégalités sociales. Ils combattent également l'esclavage au nom du principe d'égalité :

On entend généralement par Philosophie des Lumières les divers courants de pensée rationalistes et empiristes qui se sont développés au XVIIIe siècle dans les pays d'Europe occidentale surtout en France et en Angleterre. Il faut cependant bien voir que ces courants, si on les considère du point de vue

*historique et même sociologique, ont leurs racines dans les siècles précédents et que leur évolution se poursuit jusqu'à l'époque actuelle.*⁴¹

Nous pouvons résumer les principes de la philosophie des lumières comme suit :

- **La liberté de l'esprit** : A cette époque, les philosophes appelaient à mettre les esprits à l'épreuve en le soumettant aux principes de la science et de l'expérimentation et l'analyse critique.
- **Débats et polémiques** : La majorité des œuvres de cette période était engagée dans la lutte contre l'ordre établi et proposent de nouvelles idées. En effet, tous les genres (Lettres, contes, essais, pamphlets...) traitaient des thématiques qui suscitaient de vives débats et polémiques.
- **La lutte contre les préjugés et les idées reçues** : Il s'agit essentiellement de s'opposer aux superstitions qui empêchent d'atteindre la vérité. Les partisans de ce mouvement s'élèvent contre l'oppression exercée par l'église et appellent diffuser la science et les connaissances.

A travers ces principes, les philosophes des lumières abordent dans leurs écrits différents thèmes qui peuvent être résumés (entre autres) dans ce qui suit :

- **L'altérité** : les auteurs de ce mouvement mettent en action dans leurs écrits des personnages étrangers qui accusent les préjugés des sociétés occidentales et proposent ainsi à leur public un autre regard sur leur propre société.
- **La tolérance et la raison** : ce mouvement dénonce l'intolérance de l'église et préconise plus de raison.
- **L'égalité et la justice** : l'activation de l'esprit critique a permis à l'homme des Lumières de découvrir les privilèges des classes aisées. Armé de raison, il réclame un système de gouvernance plus éclairé, une justice, et une égalité dans la répartition des richesses.
- **Le bonheur naturel** : influencés par les récits des expéditeurs, les auteurs des Lumières estiment qu'on ne peut être heureux qu'au contact de la nature.

⁴¹ GOLDMAN, Lucien, *La pensée des lumières*, dans la revue Annales, Économies, sociétés, civilisations. 22e année, N. 4, 1967. pp. 752-779. Chronique "Études". Persée.1976, p. 9.

A cette époque, les pensées philosophiques étaient développées essentiellement principalement par des écrivains qui nourrissaient leurs réflexions dans les débats organisés dans des cafés, des salons privés et même des académies. Nombreux sont les auteurs qui se sont engagés contre le pouvoir politique et religieux. Les chefs de file de cette contestation étaient Montesquieu et Voltaire. Ils n'ont pas cessé de décrier la monarchie absolue et la religion. D'ailleurs, ils furent sanctionnés par le roi : Voltaire est exilé en Angleterre en 1726 et Diderot a été emprisonné au Château de Vincennes en 1749.

C'est ainsi qu'est né le mot « philosophe » pour renvoyer aux intellectuels pratiquant l'esprit critique et ayant la même vision du monde, mais aussi partageant les mêmes idéaux. La recherche de nouvelles valeurs caractérise les œuvres du siècle des Lumières : remise en cause de la monarchie, questionnement sur la notion de progrès, interrogation sur la religion et sur les fondements de la morale, apparition des notions d'individu et de liberté, etc. Les écrits des penseurs de ce temps concourent à un radical changement dans les mentalités et dans la société française, ou du moins s'en font les témoins ; ces changements, loin d'être négligeables, aboutiront à la Révolution française.

Les auteurs de cette époque ont abordé dans leurs écrits des thématiques inédites, celles relatives aux nouvelles formes de gouvernance. Ils se sont pris à la monarchie absolue à la française. Cette réflexion leur est venue suite aux réformes entreprises en Angleterre qui s'est transformée en monarchie constitutionnelle. A ce sujet, l'ouvrage de Montesquieu intitulé *De l'esprit des lois* (1748), est l'exemple parfait de cette nouvelle pensée. Il estime que la liberté et la tolérance ne peuvent être assurées qu'au sein d'un système de gouvernance parlementaire.

Diderot, à travers son article « Autorité politique » de l'*Encyclopédie* et dans ses *Entretiens avec Catherine II* (1773), a également défendu cette idée d'implication de la population dans les prises de décisions. Il était un opposant virulent contre la monarchie de droit divin et son autorité politique. La pensée politique la plus radicale fut celle de Rousseau qui réclamait explicitement l'établissement d'une démocratie. Les fondements de ce mode de gouvernance ont été esquissés dans son ouvrage « *Contrat social* » en 1762. Ces fondements se sont traduits sous forme de droit politique.

Rousseau estimait que la légitimité du pouvoir politique ne pouvait se réaliser qu'à travers une reconnaissance générale du peuple.

Les mœurs de la société française n'ont pas été épargnées par la critique des penseurs de cette époque. Cette critique a été formulée par les mêmes écrivains qui se sont penchés, certes d'une manière détournée en recourant à la fiction, sur les mœurs de leur société en les comparant à celles des autres civilisations notamment celle de l'Orient. Le premier qui s'est illustré dans cette fiction dénonciatrice est Montesquieu avec son roman épistolaire « Lettres persanes » (1721). La critique formulée par cet auteur était subtile. Il l'a insérée dans les correspondances d'un voyageur persan vivant en France. Ces récits épistolaires décrivent une société française avec un monde étrange et qui a des valeurs arbitraires. Bien que ces récits soient teintés d'humour (satire), ils soulèvent de sérieux problèmes politiques, religieux, mais également moraux. L'une des caractéristiques fondamentales des écritures des Lumières est le recours au regard externe/étranger qui dans une perspective comparatiste relève les travers de la société française. Ce procédé a permis aux penseurs d'inviter le lecteur à réfléchir sans prendre le risque d'être sanctionné par la censure.

Le XVIII^e siècle s'est aussi distingué par une prise de position plus affirmée et plus radicale contre l'ordre établi par l'église. Cette tendance s'est traduite dans de nombreuses œuvres. Les auteurs de ces écrits ont été fortement influencés par un matérialisme radical. Ceux qui illustrent bien cette tendance sont :

- Diderot : il s'est soulevé, d'abord, contre l'obscurantisme de l'église catholique en le dénonçant dans la « Religieuse » (1760), et dans son « Discours d'un philosophe à un roi » (1774). Ensuite, il a affirmé sa pensée matérialiste et évolutionniste en attaquant davantage l'église dans sa « Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient » (1749). Enfin, il consacre son œuvre « Rêve de d'Alembert » (1769) pour affirmer son athéisme.
- Voltaire : il s'inscrit dans le courant de pensée de l'empirisme. Il défend une conception de la religion plus naturelle, intériorisée et individuelle. Il reproche à l'ensemble des religions révélées leur intolérance. Les pertes humaines causées par le tremblement de terre de Lisbonne (1755) l'ébranlent et le conduisent à

prendre conscience de la fragilité de l'homme. Cette catastrophe naturelle l'amène également, à travers un « Poème sur le désastre de Lisbonne » (1756), à exprimer sa révolte contre le mal et le dogme de la providence divine.

- Rousseau : il finit par s'affranchir des religions révélées pour opter pour une spiritualité intime, sincère et personnelle. Il a ainsi rejeté l'intermédiaire de l'église et ses dogmes. Cette vision déiste est exprimée dans « Émile ou De l'éducation » (1762), et dans son autobiographie, « Les Confessions » (1782).

Travail à domicile :

Texte :

Si je pouvais m'assurer qu'un témoin a bien vu, et qu'il a voulu me dire vrai, son témoignage pour moi deviendrait infailible : ce n'est qu'à proportion des degrés de cette double assurance que croit ma persuasion ; elle ne s'élèvera jamais jusqu'à une pleine démonstration, tant que le témoignage sera unique, et que je considérerai le témoin en particulier parce que quelques connaissances que j'ai du cœur humain, je ne le connaîtrai jamais assez parfaitement pour en deviner les divers caprices, et tous les ressorts mystérieux qui le font mouvoir. Mais ce que je chercherais en vain dans un témoignage, je le trouve dans le concours de plusieurs témoignages, parce que l'humanité s'y peint ; je puis, en conséquence des lois que suivent les esprits, assurer que la seule vérité a pu réunir tant de personnes, dont les intérêts sont si divers, et les passions si opposées. L'erreur a différentes formes, selon le tour d'esprit des hommes, selon les préjugés de religion et d'éducation dans lesquels ils sont nourris : si donc je les vois, malgré cette prodigieuse variété de préjugés qui différencient si fort les nations, se réunir dans la déposition d'un même fait, je ne dois nullement douter de sa réalité. Plus vous me prouvez que les passions qui gouvernent les hommes sont bizarres, capricieuses, et déraisonnables, plus vous serez éloquents à m'exagérer la multiplicité d'erreurs que font naître tant de préjugés différents et plus vous me confirmerez, à votre grand étonnement, dans la persuasion où je suis, qu'il n'y a que la vérité qui puisse faire parler de la même manière tant d'hommes d'un caractère opposé »

Denis Diderot, Encyclopédie (1751-1772)

Consigne :

Commentez cet extrait en répondant aux problématiques suivantes :

- Que désigne la “double assurance” ? En quoi permet-elle d’augmenter la persuasion ?
- Pourquoi un seul témoignage ne suffit-il pas à établir la vérité ?
- Pourquoi l’erreur prend-elle différentes formes ?

2. La littérature du XVIIIème siècle

Le XVIIIe siècle a connu le développement et la modernisation du roman, et le recul de la poésie. Quant au théâtre, il était au centre des débats, des critiques et des cercles littéraires.

2.1. Le roman

Le roman du XVIIIème siècle présente un homme nouveau qui possède une foi personnelle et non collective et dispose d’une parole individuelle qui exprime sa propre personnalité :

La psychologie [des personnages] se transforme, s’affine, se complexifie [...]. L’individu se penche non seulement sur les autres mais, sur lui-même, plongeant ses regards dans la complexité du cœur humain et les mille et un replis de la conscience. Alors que dans le roman baroque la fonction du héros était de dévoiler l’ordre métaphysique du monde et la place prédéterminée de l’homme dans un système métaphysique stable, le «nouveau roman» ébranle cet ordre, introduit des doutes quant à la structure métaphysique en exigeant l’intervention d’une conscience interprétative. Le héros du roman moderne doit se construire à partir de l’expérience et non à partir d’un ordre donné a priori.⁴²

Le XVIIIe siècle est par excellence le siècle du roman, genre hésitant, genre hésitant, mais favorable à la propagande, à la démonstration, à la prédication philosophique. Les

⁴² MONTONDAN, Alain, *Le roman au XVIIIè siècle en Europe*, Paris, Puff, 1999, p. 19.

écrivains sont alors à la fois scientifiques, littérateurs et philosophes les écrivains sont à la fois scientifiques, littérateurs, philosophes et citoyens militants cosmopolites. Le roman est considéré comme « un vice à la mode » qui cherche sa légitimité culturelle, une assise sociale et une forme esthétique nouvelle. Il continue à être perçu comme un genre inférieur du point de vue intellectuel, comme une lecture vulgaire, interdite et compromettante. Il est encore un genre corrupteur, dépourvu du sérieux héroïque, invraisemblable et immoral ; la solution du dilemme a été une forme hybride, un « bouc émissaire » qui soit le reflet d'une esthétique littéraire moralisatrice. Pourtant, le roman du XVIIe était dominant et se produisait à travers plusieurs types romanesques, que nous résumons ci-dessous :

2.1.1. Le roman picaresque

Ce roman qui est apparu au XVIIème siècle continu d'être écrit au XVIIIe. Il était principalement écrit par l'écrivain Lesage qui s'est inspiré de la littérature espagnole picaresque pour écrire son œuvre majeure Dans *L'Histoire de Gil Blas Santillance*, l'auteur met en scène les mésaventures du héros Picaro dans la société espagnole. En réalité, Lesage décrit d'une manière critique et ironique la société française en recourant à différents registres : épique, comique, et polémique.

2.1.2. Le roman moderne

C'est grâce à la bourgeoisie que ce nouveau genre est né. Cette classe sociale a réussi à avoir un statut de plus en plus important. La principale caractéristique du roman moderne est le souci de la vérité. Les romanciers de l'époque cherchaient à « faire vrai » en tentant de reproduire le réel à incarner la réalité en relatant des faits qui peuvent être confondus avec la réalité (vraisemblables).

Le marché est alors submergé de récits fictifs prétendant raconter des histoires vraies. Les deux genres qui se prêtaient à cette illusion sont d'une part, le roman épistolaire qui était présenté comme un recueil de lettres échangées réellement entre des personnes et d'autre part, l'autobiographie fictive présentée comme une autobiographie réelle.

2.1.3. Le roman épistolaire

Ce genre connaît une grande floraison au XVIII^e siècle. Son succès revient au goût de converser par des lettres écrites dans un style très recherché. Il faut dire que durant cette période les échanges entre les gens cultivés étaient une pratique sociale très répandue. Ce genre romanesque offrait donc la possibilité de traiter une grande diversité de sujets. Le succès de ce genre peut être justifié essentiellement par les raisons suivantes :

- La succession des lettres permet de ménager des surprises, des rapprochements inattendus, des ruptures de ton (c'est ce que l'on appelle l'esthétique du contraste).
- La forme épistolaire permet aussi à l'auteur d'aborder le politique, le philosophique, la morale. La lettre est une unité autonome qui n'impose aucune linéarité et progression logique au roman, elle laisse chaque épistolier (se) raconter.
- La première personne est le garant de l'authenticité, la preuve de la subjectivité (le présent et la première personne donnent au lecteur l'impression d'être contemporain de l'action).

Ce genre de roman est très prisé notamment grâce à la nature de ses intrigues qui portaient sur des histoires amoureuses regroupées sous forme d'une collection de vraies lettres échangées entre des personnes authentiques. L'un des romans épistolaires les plus connus à cette époque est celui de Rousseau « *Julie ou la Nouvelle Héloïse* » (1761) qui relate une histoire d'amour liant une jeune femme prénommée Julie et le chevalier de Saint-Preux.

2.1.4. Le roman libertin

Le roman libertin met la liberté de l'expression et de la pratique amoureuse au centre de ces intrigues. Il met l'accent sur le pouvoir du désir qui anime les amoureuses. Il présente ainsi les liens existants entre la volonté de domination et le désir sexuel. Ce genre aborde

avec audace les travers des mœurs libertines en dénonçant le libertinage meurtrier. Les auteurs qui se sont illustrés dans ce genre sont : Prévost, Marivaux, Claude Crébillon et le marquis de Sade. Ce dernier incarne bien l'esprit libertin excessif. Effectivement, ses romans ne se contentent pas de décrire des scènes érotiques, ils vont plus loin voire à l'extrême et décrivent des scènes inhumaines tant elles sont pleines de cruauté. Ces romans les plus connus sont « Philosophie dans le boudoir » (1795), « Justine ou les Malheurs de la vertu » (1791), et les « Cent Vingt Journées de Sodome » (écrites avant 1789, publiées en 1931- 1935).

2.1.5. Le roman philosophique

Dans ce genre de roman, les auteurs mettent la fiction au service d'une philosophie et vice et versa. En effet, les récits fictifs relatés par les auteurs viennent illustrer sa pensée philosophique, alors que celle-ci permet d'éclairer le récit. Il est à signaler que pour comprendre un roman philosophique, le lecteur est souvent appelé à lire les essais de l'auteur dudit roman. Les auteurs qui ont eu un grand succès dans ce genre sont Diderot et Voltaire.

Le premier s'est distingué avec « La Religieuse » (1760), « Le Neveu de Rameau » (1762- 1777) et « Jacques le Fataliste et son maître » (1765-1773). Le second s'est illustré avec « Zadig » (1748), « Micromégas » (1752), et « Candide ou l'Optimisme » (1759). Voltaire était reconnu comme le plus conteur parmi ses contemporains. A travers des récits d'initiation teintés d'ironie, cet auteur avait le souci à la fois de divertir son lecteur, mais également l'amener à réfléchir sur son rapport au monde qui l'entoure. La philosophie de Voltaire se traduit dans ses écrits d'une part, dans sa remise en question de la destinée et de la providence divine qu'il juge capricieuses et d'autre part, dans son relativisme vis-à-vis de la morale et de la connaissance. Par ailleurs, elle apparaît également à travers une vive critique de l'optimisme obstiné.

2.2. Le théâtre

Le théâtre du XVIIIe présente de nouvelles thématiques qui divergent entre les comédies et les tragédies. Les pièces théâtrales de cette époque abandonnent peu à peu les personnages grotesques et les passions exagérées des souverains et elles se sont focalisées sur la bourgeoisie en mettant en scène ses vertus et ses travers. Ce focus sur cette classe sociale est motivé par le fait que les auteurs de ce siècle par souci de réalisme, d'authenticité, et de modernisme se voyaient dans l'obligation de s'intéresser à leurs contemporains. L'autre nouveauté du théâtre du XVIIIe siècle s'est opérée au niveau de la langue, la versification jugée trop artificielle a laissé place à la prose jugée plus proche des pratiques langagières de la vie quotidienne.

Après avoir eu son apogée au XVIIe siècle notamment avec le théâtre de Racine, la tragédie s'est vue abandonnée au XVIIIe siècle. En effet, avec les nouvelles aspirations promises par les penseurs de ce siècle le public s'est désintéressé des récits ayant pour principales intrigues la religion et la mythologie. Les rares pièces qui se jouaient et qui continuaient à captiver un public, le faisaient grâce au changement de tonalité qui s'est opérée, elles sont passées du tragique au dramatique. L'auteur qui illustre bien ce basculement est Cribellon père qui la transforme en un drame meurtrier très expressif en mettant en scène des scènes cruelles qui offensent les principes mêmes du classicisme du XVIIe siècle.

Quant à la comédie qui était reléguée au second plan durant la fin du règne de Louis XIV, est remise au goût du jour à partir de 1715 sous la Régence de Philippe d'Orléans. Elle fut réhabilitée grâce aux comédiens italiens chassés par Louis XIV en 1697 et autorisés à revenir en France par le régent. Ce genre est devenu rapidement à la mode et domine tout le siècle. Bien que la comédie soit inventée par Molière, celle du XVIIIe siècle se distingue par de nouvelles thématiques. On a connu à cette époque la comédie de mœurs qui est considérée comme une critique de la société. En effet, elle était à la fois dénonciatrice et contestataire contribuant ainsi la naissance de l'esprit révolutionnaire.

Durant ce siècle la comédie dite de « vaudevilles » s'est prospérée (Un vaudeville est une comédie sans intentions psychologiques ni morales, fondée sur un comique de situations). La mise en scène de ce genre de comédies prévoyait des parties musicales dans lesquelles on jouait des chansons connues dont on changeait les paroles. Les personnages de ces pièces présentent une forte ressemblance avec ceux de la comédie italienne et mettent en scène des situations qui s'inspirent de l'actualité de l'époque. C'est dans ces conditions que l'Opéra-Comique est né. En 1714 on a autorisé les artistes se réclamant de ce genre d'avoir leur propre théâtre à condition d'intercaler des passages ou des dialogues parlés dans le récit chanté.

Suite à la proclamation de la loi qui a permis de libérer le théâtre et de permettre aux metteurs en scènes de faire jouer des pièces dont les auteurs sont morts depuis 5 ans, les salles de spectacle fleurissent un peu partout. La libération du théâtre lui a permis d'acquérir un statut plus important car d'une part, il devient l'espace où se jouent tous les enjeux politiques, idéologique et d'autre part, il promeut des héros et des exploits républicains.

2.3. L'Encyclopédie

L'encyclopédie, l'œuvre majeure de Diderot, est réalisée durant ce siècle. Elle incarne à merveille l'esprit des Lumières où la prédominance de la pensée scientifique et philosophique sur les dogmes religieux et politiques. La parution du premier volume de l'Encyclopédie a suscité une vive polémique car son œuvre a permis d'avoir un large panorama sur l'état des sciences et des techniques ; ce qui a conduit à la déconstruction des fondements de l'église et du pouvoir monarchique. En ce sens, elle leur a servi d'arme pour lutter contre les préjugés hérités des siècles passés, mais également pour mettre les sciences et techniques au service de l'homme et de son développement.

2.4. Naissance de l'autobiographie

La naissance de l'autobiographie en tant que nouveau genre d'écriture se cristallise avec l'œuvre de Rousseau « Les Confessions ». L'impact de cette œuvre est sans précédent, elle déclenche chez les écrivains un fort besoin d'extérioriser leurs cheminements et de partager avec leurs lecteurs l'histoire de leurs vies. Il est vrai que le désir de partager certains ou tous les épisodes de son existence existait bien avant le XVIIIe siècle. En effet, cette forme d'écriture qui portait sur la vie de l'auteur se faisait du IVe siècle jusqu'au XVIIe siècle notamment grâce aux confessions de Saint-Augustin à la fin du IVe siècle ; à l'autoportrait de Montaigne au XVIe siècle ; ou aux Mémoires de Tristan l'Hermite au XVIIe siècle.

2.5. Le préromantisme

Malgré leurs goûts pour les écrits du XVIIIe siècle et particulièrement ceux dominés par la raison, les lecteurs de ce siècle découvrent et apprécient progressivement une nouvelle sensibilité : celle des sentiments mélancoliques, des histoires d'amour malheureuses, des passions destructrices, de la solitude et ses angoisses, et la quête d'une harmonie entre l'homme et la nature. Le premier auteur à s'aventurer dans ces thématiques est Rousseau à travers plusieurs de ses écrits : son roman « Julie ou la Nouvelle Héloïse » (1761), ou encore avec ses écrits autobiographiques « Les Confessions » (1782-1789), « Rêveries du promeneur solitaire » (1782). Rousseau se décrit dans ses œuvres comme une personne incomprise qui manifeste sa volonté d'exprimer des sentiments, ses aspirations et ses désirs. Il accorde une grande importance au rapport entre l'homme et la nature en expliquant qu'il est capital de s'isoler de la civilisation, qui corrompt l'être, pour pouvoir accéder à son esprit et à la richesse de sa sensibilité. Ainsi, initiée par Rousseau, cette nouvelle veine littéraire s'est répandue notamment avec des écrivains comme Denis Diderot, Mme Roland, André Chénier, Julie de Lespinasse et Jacques Henri Bernardin de Saint-Pierre.

3. L'époque révolutionnaire

La fin du XVIII^e siècle est marquée une crise politique, économique, et sociale qui a conduit à un soulèvement qui a fini par un renversement des pouvoirs en place. Cette période qui a permis à la France de passer d'un pouvoir politique de la monarchie absolue à la première république. La révolution française a permis la promulgation de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 qui assure l'égalité entre les citoyens devant la loi, les libertés fondamentales, et la souveraineté de la Nation qui est gouvernée par des élus représentant le peuple.

Si cette révolution a réussi c'est surtout grâce à l'influence de la pensée progressiste des Lumières sur la bourgeoisie. La pensée des Lumières a permis de rassembler et de mobiliser des auteurs et des penseurs de tout bord (Jacobins ou Girondins ; rationalistes athées, déistes ou catholiques...) autour d'une seule idée : celle du changement vers plus de progrès. Ainsi, l'abbé Grégoire, de Camille Desmoulins, du marquis de Sade, Danton, Robespierre, et Saint-Just se sont engagés dans le mouvement révolutionnaire. Finalement, la révolution française est considérée comme l'aboutissement du combat.

BIBLIOGRAPHIE

1. Ouvrages

- AUBRIT, Jean-Pierre, GENDREL, Bernard, *Littérature : Les mouvements et écoles littéraires*, Armand Colin, 2019.
- BIDEAUX, Michel et al, *Histoire de la littérature française au XVIe siècle*, PRU de Rennes, 2004.
- BRUNO, Clément, *La tragédie classique*, Seuil, Paris, 1999.
- FAYAT, Aurélien, FAYET, Michelle, *L'Histoire de France, tout simplement !* Eyrolles, 2007.
- HEUSSI, E.Florence, *L'exposition dans la tragédie classique en France*, Peter lang, Bruxelles, 2008.
- MASSON, Nicole, *La littérature française tout simplement*, Eyrolles, 2007.
- MONTONDAN, Alain, *Le roman au XVIIIe siècle en Europe*, Paris, Puff, 1999.
- POIRRIER, Philippe, *L'Etat et la culture en France au XXe siècle*, Lgf, 2006.
- STHENDAL, *Racine et Shakespeare*, Garnier-Flamarion, Réédition 1970.
- SOREL, Charles, *De la connaissance des bons livres*, 1671.
- VOICU, Mihaela, *La littérature française du moyen âge, Xe-XVe siècles*, Bucuresti, 2001.

2. Articles en ligne

- BASLEZ, Marie-Françoise, *Théodose Ier officialise le culte chrétien*, mis en ligne 24/11/2020, disponible sur : <https://www.histoire-et-civilisations.com/thematiques/antiquite/theodose-ier-officialise-le-culte-chretien-68824.php> . Consulté le 23/08/2021.
- BRAY, René, *La préciosité et les précieux de Thibaut de Champagne à Giraudoux*, Dans : dans : *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, pp. 175-178.

Disponible en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1951_num_29_1_2087_t1_0175_0000_2 . Consulté le 13/02/2022

- GOLDMAN, Lucien, La pensée des lumières, dans la revue Annales, Économies, sociétés, civilisations. 22e année, N. 4, 1967. pp. 752-779. Chronique “Études”. Persée.1976. Consulté le 21/09/2021.
- PIEGAY-GROS, Nathalie, *Le Classicisme*. Disponible en ligne sur : http://www.didatticanda.it/mater_triennio/dossier_classicisme.pdf . Consulté le : 19/03/2022

3. Sites Internet :

- <https://www.superprof.fr/ressources/francais/francais-1ere-es/poesie-de-la-pleiade.html>
- http://www.crdpstrasbourg.fr/je_lis_libre/livres/Anonyme_LaChansonDeRoland.pdf
- <http://ebooks.unibuc.ro/lls/MihaelaVoicu-LaLiterature/Troubadours.htm>
- <http://ebooks.unibuc.ro/lls/MihaelaVoicuLaLiterature/La%20matiere%20antique.html>
- <https://www.lalanguefrancaise.com/litterature/lettre-de-gargantua-a-pantagruel-rabelais-commentaire>
- https://www.bacdefrancais.net/essais_amitie.php
- <https://www.superprof.fr/ressources/francais/francais-1ere-es/poesie-de-la-pleiade.html>